

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

BMS
FRÉQUENTES
AVERSES DE PLUIE SUR
LES RÉGIONS CÔTIÈRES
ET PROCHE-CÔTIÈRES
p. 2

Lundi 7 mars 2016 - 26 journada al-awwal 1436 - N° 1244 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

FÊTE NATIONALE DU GHANA
Le Président Bouteflika
félicite son homologue
ghanéen

p. 24

OUVERTURE HIER DES TRAVAUX DU
5^e SOMMET EXTRAORDINAIRE DE L'OCI
AXÉ SUR LA CAUSE PALESTINIENNE

M.Ould Khelifa
représente à Jakarta le
Président Bouteflika

p. 24

ALGÉRIE-TCHAD
M.Louh souligne
la nécessité d'un
mécanisme africain
pour faire face aux
défis mondiaux

p. 24

La 5^e AG
de la Conférence
de Kigali s'ouvre
aujourd'hui
à Alger

p. 3

ALGÉRIE-ONU

Le Président Bouteflika reçoit le SG de l'ONU

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a reçu hier à Alger le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, en visite officielle en Algérie. L'audience s'est déroulée en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, et du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etat arabes, Abdelkader Messahel. Le secrétaire général de l'ONU est arrivé dans la soirée de samedi à Alger dans le cadre de sa tournée dans la région en vue de relancer les négociations pour le règlement du conflit au Sahara occidental, opposant le Maroc et le Front Polisario.

p. 5-24



ANP

Gaïd Salah
en visite de travail
et d'inspection au
Commandement de
la Garde républicaine



p. 3

CNES

DÉVELOPPEMENT
DURABLE :
Une opportunité
pour changer le
modèle algérien
de croissance

p. 7

M.Haddad :
«Adhésion
totale du FCE
au nouveau
modèle
économique»

p. 7

SANTÉ

Le talc
peut-il
provoquer
des cancers ?

Pages 12-13

M^{ME} SAÏDA BENHABYLÈS,
PRÉSIDENTE DU CROISSANT-ROUGE
ALGÉRIEN, INVITÉE HIER DU
FORUM DE DK NEWS

CRA
Stabilité nationale
solidarité régionale

p. 6

F **TBALL**

ARTICLE 6 DU DÉCRET
EXÉCUTIF
Ould Ali :
«Le dossier des clubs
contestataires sera
soumis au Premier
ministre»

p. 22

MDN

LUTTE ANTITERRISTE
5 casemates,
des mines
antipersonnel
et une bombe
artisanale détruites
à Boumerdès
et Tizi Ouzou

p. 3



Du
jamais bu...

FrutsDrink

Fruts
فروتس
Nouveau

DIVERSITY-107-02-2016

DEMAIN AU FORUM DE LA RADIO NATIONALE

Conférence à la mémoire des journalistes algériens morts au Vietnam



A l'occasion de la commémoration du 42e anniversaire de la disparition des journalistes algériens morts au Vietnam lors d'un crash d'un avion, le Forum de la radio nationale, organisé une conférence pour commémorer l'événement, aujourd'hui au Centre culturel Aïssa-Messavie, le 7 mars à 14h.

CE MATIN À ZÉRALDA

Conférence nationale de la femme du RND



La secrétaire nationale chargée des affaires des femmes et de la famille au Rassemblement national démocratique (RND), Mme Nouara Saâdia Djââfâr, présidera ce matin à 9h à la Mutualité générale des matériaux de la construction de Zéralda, la Conférence nationale de la femme.

CET APRÈS-MIDI AU SIÈGE DE L'UGTA
Célébration de la Journée internationale de la femme

En collaboration avec le syndicat de l'entreprise (Seaal), la coordination syndicale des travailleurs des collectivités locales et de l'administration, organisent cet après-midi à 14h au siège de l'UGTA une cérémonie pour célébrer la Journée internationale de la femme.

DEMAIN AU COMPLEXE CULTUREL DE CHENOUA
Nawal illoul et cheb Sid Ali Chaoui en concert

À l'occasion de la journée internationale de la femme, l'Office national de la culture et de l'information organise demain mardi 08 mars à 15h au Complex culturel de l'artiste Abdellah Wahab de Chenoua (Tipasa) un gala artistique animé par Nawal illoul et cheb Sid Ali Chaoui.

L'AST Mobilis remporte le tournoi «Ben soulah Abdelatif»



L'Association sportive des travailleurs de Mobilis (AST Mobilis) a remporté, hier la main, le tournoi de football «BEN SOUILAH Abdelatif», organisé du 03 au 06 mars 2016 à Djerba (Tunisie). Pour leur premier match, nos capés n'ont pas fait de détails face à l'équipe Cherchar (Tunisie) en les battant sur un score fleuve de 9 buts à 3. Pour son match qualificatif pour la demie finale, l'ASTMobilis s'est facilement imposée face à l'équipe de Gabès sur le score de 5 buts à 2. Dans le carré d'as, notre équipe s'est promenée face à l'équipe de Tunisia Telecom battue sur un score sans appel de 5 buts à 0. La finale fut également disputée entre notre représentant et l'équipe tunisienne. Le temps réglementaire de la rencontre s'est achevé sur un score de parité de 2 buts à 2. Le suspense était au rendez-vous lors de la fatidique séance des penalties. La coupe a finalement choisi l'AST Mobilis qui s'est imposée aux penalties (5 à 4). Félicitation à l'AST Mobilis qui a, admirablement, honoré les couleurs de l'opérateur public Mobilis et de l'Algérie.

BMS

FRÉQUENTES
AVERSES DE PLUIE SUR LES RÉGIONS CÔTIÈRES ET PROCHE-CÔTIÈRES

De fréquentes averses de pluie et/ou de grêle affecteront les régions de l'ouest et du centre du pays, en particulier les vilayats côtiers et proche-côtières à partir de lundi, selon un BMS émis dimanche par les services de l'Office national de météorologie. Les wilayas de l'ouest concernées par ce BMS, dont la validité s'étend de lundi (15h) au mardi (9h) sont : Tlemcen, Ain Temouchent, Oran, Mostaganem, Sidi Bel Abbès, Mascara, Relizane et Chlef. Les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 50 mm durant la validité.

Le BMS concerne également les wilayas d'Aïn Defla, Tipaza, Alger, Boumerdes, Blida, Tissemsilt et Médéa de lundi (18h) au mardi (12h) avec des cumuls qui atteindront ou dépasseront localement 30 mm durant la validité.

Max Min

Alger	14°	05°
Oran	16°	07°
Annaba	17°	07°
Béjaïa	18°	09°
Tamanrasset	26°	11°

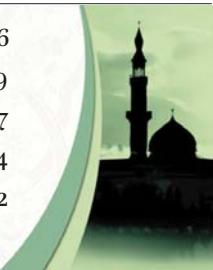
DEMAIN À L'HÔTEL AURASSI
Conférence sur «La parité économique pour le développement local et durable»

A l'occasion de la Journée internationale de la femme, le Forum des chefs d'entreprise (FCE) organise, demain mardi 8 mars à 14h à l'hôtel Aurassi, une table ronde sous le thème : «La parité économique pour le développement local et durable : Une réalité à construire». Cette rencontre qui se veut conviviale s'articulera autour de deux thématiques permettant de faire l'état des lieux sur la situation actuelle de la femme et son insertion dans l'espace économique. Les échanges porteront également sur la contribution des politiques publiques ainsi que les dispositifs mis en place pour la promotion de la parité économique des femmes.

Horaires des prières

Dimanche 25 jourada al-awwal 1437

Fajr	05:36
Dohr	12:59
Asr	16:17
Maghreb	18:54
Isha	20:12



FI ESSAMIM

Emission sur le rôle de la Sûreté nationale dans la promotion de la femme

L'émission radio "Fi Essamim" de la Sûreté nationale, diffusée chaque lundi de 16h à 17h sur les ondes de la chaîne 1, sera consacrée cet après-midi au rôle des services de la Sûreté nationale dans la promotion de la femme.

LE 15 MARS À MOSTAGANEM
Conférence sur la simulation médicale

La faculté de médecine de Mostaganem, organise mardi 15 mars, une conférence-débat animée par le professeur Granry Jean-Claude sur la simulation médicale.

SALLE IBN-ZAYDOUN
Présentation du programme des journées du textile algérien

La société Aïda Consult, organise ce matin à 9h30 à la salle Ibn-Zaydoun, une conférence de presse pour la présentation du programme des journées du textile algérien qui auront lieu du 14 au 24 mars 2016 à Alger.



Ooredoo encourage l'entrepreneuriat technologique féminin



Ooredoo célèbre, en partenariat avec Women Techmakers Algiers, une communauté certifiée et soutenue par Google, la Journée internationale de la femme, dans le cadre de la rencontre «International Women's Day Algiers», organisée le samedi 05 mars 2016, à l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA) à Alger, sous le thème «Our Time To Lead» (Notre tour de diriger). International Women's Day Algiers, dans sa troisième édition, entre dans le cadre de la célébration par Google de la Journée internationale de la femme et son soutien à la communauté Women Techmakers dans l'organisation des conférences à travers le monde afin de mettre la lumière sur la contribution des travaux des femmes leaders dans leurs domaines respectifs. Pour cette année, Ooredoo a choisi de mettre en avant la femme algérienne passionnée de technologie en s'associant, en tant que sponsor majeur à cette journée consacrée à l'entrepreneuriat technologique féminin.

Gaïd Salah en visite de travail et d'inspection au Commandement de la Garde républicaine

Le général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a effectué hier une visite de travail et d'inspection au Commandement de la Garde républicaine, dans la dynamique de ses visites aux différentes structures de l'ANP.

"Dans la dynamique de ses visites aux différentes structures de l'Armée Nationale Populaire, ayant pour finalité le contact direct avec les personnels et le suivi, sur le terrain, des projets programmés dans le plan de développement des Forces, le général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée Nationale Populaire, a effectué hier dimanche 6 mars 2016, une visite de travail et d'inspection au Commandement de la Garde Républicaine" indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Au siège du 1er Régiment de Parade, et en compagnie du général de Corps d'Armée, Benali Benali, Commandant de la Garde Républicaine, le général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, "a suivi un exposé global sur ce Corps d'élite, et en hommage aux sacrifices de nos valeureux martyrs, il a supervisé la cérémonie de baptisation du cantonnement dudit régiment du nom du Chahid Ali Maâchi, pour assister ensuite à une exhibition musicale sur le parcours historique de ce brave martyr, interprétée par la troupe symphonique de la Garde Républicaine", note la même source.

Il a également visité un nombre de structures pédagogiques du régiment à l'instar du simulateur de conduite d'engin de type "FUCHS-2".

Gaid Salah a rencontré, par la suite, des cadres et éléments de la Garde Républicaine et a prononcé une allocution d'orientation dans laquelle il "a réitéré l'importance de cette rencontre qui s'inscrit dans le contexte de l'intérêt supérieur qu'accorde le Haut Commandement à la formation, à l'instruction et à la préparation au combat au sein des Forces Armées, et des grands efforts consentis dans le cadre du rehaussement continu des aptitudes et des compétences de la ressource humaine".

"Garantir la souveraineté de l'Algérie, sauvegarder son indépendance nationale, asseoir les bases de sa stabilité et préserver la quiétude de ses citoyens sont l'essence des missions constitutionnelles assignées à l'Armée Nationale Populaire, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale, qui veille amplement à les accomplir en toutes conditions et circonstances, sous le commandement du Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale", a souligné Ahmed Gaïd Salah.

Cet intérêt dévoué est traduit par les efforts colossaux et inlassables, continuellement et rationnellement fournis dans le cadre du rehaussement incessant des aptitudes et des compétences de la ressource humaine, toutes catégories confondues, et la mettre en mesure de maîtriser les mécanismes de développement et de modernisation des aptitudes au combat, de manière à assurer une permanente sauvegarde de nos frontières nationales, et de dissuasion



de toute tentative d'atteinte à la souveraineté de notre pays, ou d'altération de sa sécurité et de son économie nationale", a-t-il ajouté.

Gaid Salah a également "réaffirmé l'importance de l'attachement permanent des générations au patrimoine historique de notre peuple, pour qu'elles puissent se maintenir sur le chemin de nos valeureux aieux en toute volonté et détermination".

"La plus expressive des leçons que nous devons garder ancrées dans les esprits et imprégnées dans la mémoire individuelle et collective des jeunes générations, est de ne jamais oublier l'époque coloniale cruelle où les Algériens avaient souffert des plus graves des barbaries, et ont subi les plus racistes des régimes et toutes sortes d'humiliations inhumaines", a-t-il soutenu.

"Comment sauraient-elles oublier toutes les peines de leur peuple durant cette ténébreuse nuit coloniale, où régnait les méthodes d'humiliation, de torture, de terreur et d'appauvrissement comme comportement et politique criminelle et raciste à l'égard des Algériens, dans le but de les dénuder de leur identité nationale et de leur patrimoine culturel et civilisationnel?", a relevé Gaid Salah.

Il a précisé, à ce propos, que "les dessins de l'ennemi ont été voués à l'échec car la foi du peuple algérien était encrancée, et sa volonté était inspirée de celle d'Allah".

"Une telle volonté et une telle foi ne sauraient s'éteindre, car ce peuple a sacrifié des millions de Chouhada pour se libérer, et a fait du sol de son immense patrie un musée où la géographie témoigne de ces événements de l'histoire, et raconte des souffrances mais aussi des épisodes héroïques donnant de l'orgueil et de la fierté", a-t-il ajouté.

"Tel est le patrimoine historique de l'Algérie grâce auquel se haussent les têtes, se renforcent les volontés et s'unissent les rangs et les efforts, et qui demeurerà, à perpétuité, une source de leçons et d'enseignements bénéfiques par leurs sens et leurs finalités", a-t-il poursuivi.

Le général de Corps d'Armée a, en outre, mis l'accent sur "les efforts fournis conformément au plan de développement

afin de moderniser la Garde Républicaine à travers la formation et la qualification de la ressource humaine compétente, et à travers aussi la mise à disposition des structures nécessaires qui permettent d'aboutir à un rendement fructueux et d'avoir un cadre de vie serein et commode au profit de ce corps d'élite".

"Le corps de la Garde Républicaine a franchi, ces dernières années, et conformément au plan de sa modernisation, de grands pas et réalisé de considérables résultats dans plusieurs volets, lui permettant de se mettre sur la bonne voie, d'acquérir toutes les exigences du rendement fructueux et d'atteindre l'ultime performance des missions nobles qui lui sont assignées", a relevé Gaid Salah, soulignant que "ce sont des résultats qui n'auraient pu être atteints sans l'intérêt que nous avons accordé à ce corps d'élite".

Il a considéré, à ce propos, que "cet intérêt dont les repères essentiels sont traduits par la focalisation sur la nécessité d'assurer les facteurs impératifs à son développement, à sa modernisation et à son optimisation de manière à ce qu'il soit en cohérence avec la sensibilité et la vitalité de ses missions, et qu'il réponde à nos attentes de voir la Garde Républicaine, une entité modèle à tous les niveaux, que ce soit en matière d'instruction, de discipline, d'image ou de rendement professionnel".

"Cela nous permettra de rehausser son niveau au rang de l'avant-garde dont la performance est conforme à ses nobles missions et le mettre à la hauteur de l'élite exerçant au niveau de la Présidence de la République, et assurant la prise en charge des missions lourdes et sensibles, édictées par le décret présidentiel, à savoir : assurer la garde et la défense des enceintes des lieux relevant directement de la Présidence de la République, exécuter les services d'escorte et de protocoles de Monsieur le Président de la République ainsi que participer aux festivités officielles auxquelles il assiste", a-t-il expliqué. A l'issue de cette visite, le général de Corps d'Armée a rendu hommage à la famille du Chahid Ali Maâchi du nom duquel a été baptisé le 1er Régiment de Parade.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Cinq casemates, des mines antipersonnel et une bombe artisanale détruites à Boumerdès et Tizi Ouzou (MDN)

Cinq (5) casemates, des mines anti-personnel, une bombe artisanale et des explosifs ont été détruits samedi à Boumerdès et Tizi Ouzou par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), ont détruit le 5 mars 2016 à Boumerdès et Tizi Ouzou (1e Région militaire), cinq (5) casemates, trois (3) mines anti-personnel, une bombe de confection artisanale et des explosifs», précise le MDN.

A Laghouat (4e RM) «un individu en possession d'un fusil à pompe doté d'une lunette de précision, a été appréhendé à bord d'un véhicule touristique», ajoute-t-on. A Tlemcen, (2e RM), des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté deux (2) narcotrafiquants à bord d'un camion chargé de (89,7) kilogrammes de kif traité», signale également la même source.

A Tamanrasset et In Guezzam, «un contrebandier de nationalité africaine, trois (3) véhicules tout-terrain, 547 comprimés psychotropes et 3,7 tonnes de denrées alimentaires ont été interceptés», rapporte encore le MDN.

La 5^e AG de la Conférence de Kigali aujourd'hui à Alger

L'Algérie abrite aujourd'hui la 5^e Assemblée générale de la Conférence de Kigali qui coïncide cette année, avec la célébration de la Journée mondiale de la femme.

Dans le cadre du renforcement des relations de la coopération policière à l'échelle continentale, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) organise la 5^e Assemblée générale de la Conférence de Kigali les 7 et 8 mars à la résidence Al Mithak (Alger). Celle-ci sera consacrée au rôle des organes de la sûreté contre l'enracinement de la violence à l'égard des femmes et des filles.

La tenue en Algérie, de cette importante rencontre internationale traduit son engagement vis-à-vis des efforts consentis, tous azimuts, par la Sûreté nationale et la police qui tendent à promouvoir les droits de la femme. Tout comme elle traduit son soutien à tous les efforts aux plans régional et international visant à mettre fin à la violence contre les femmes, un phénomène qui ronge encore nombre de sociétés de par le monde malgré les progrès réalisés en matière d'émancipation de la femme à travers l'histoire.

Par ailleurs, la conférence sera rehaussée par la présence de plusieurs personnalités nationales et internationales outre des représentants des services de la police africaine, des agences des Nations unies à Alger dont l'agence ONU-femme et de l'Union africaine (UA) ainsi que des membres du secrétariat de la conférence et des représentants du Fonds des Nations unies pour la population, du Haut commissariat aux réfugiés et du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

A l'ordre du jour de la rencontre figurent le rôle des services de sûreté dans la lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles. La conférence sera également une opportunité pour procéder à un échange d'informations et d'expériences en la matière et présenter les réformes initiées dans ce sens par les services de sûreté dans le continent africain.

La tenue de la 5^e Assemblée générale de la Conférence de Kigali a été décidée lors de la 4^e Assemblée tenue en 2014 à Kigali (Rwanda).

En vue d'atteindre les différents objectifs fixés, il est important de conjuguer les efforts et de coordonner les initiatives pour mettre fin à ce phénomène notamment à travers des mécanismes communs efficaces.

L'approche algérienne : haute technologie et respect des droits de l'Homme

L'expérience de l'Algérie en matière de lutte contre la violence faite aux femmes suscite l'intérêt des pays africains compte tenu des réalisations accomplies et aux mesures prises par l'Etat à cet effet. Parmi ces mesures, figurent l'adoption par le Conseil de la nation en décembre dernier du projet de loi amendant et complétant le code pénal qui prévoit de nouvelles mesures pour la lutte contre toutes formes de violence à l'égard de la femme notamment la violence conjugale et sexuelle.

À la veille de l'ouverture de la conférence, une journée d'information a été organisée au Forum de la Sûreté nationale au cours de laquelle a été mis en exergue l'intérêt accordé par les services de police africains à l'approche sécuritaire algérienne concernant la lutte et la prévention de la violence notamment celle faite aux femmes, une approche qui, selon le directeur de la police judiciaire, le contreôleur de police Ali Feragh, «repose sur le respect des droits de l'homme et la haute technologie».

Pour sa part, la présidente du bureau de la protection de l'enfance et de la condition de la femme à la Direction de la police judiciaire, le commissaire divisionnaire Kheira Messaoudene a indiqué que la tenue de cette conférence en Algérie «est une étape importante pour valoriser les actions de l'Etat algérien en général et la Direction générale de la Sûreté nationale en particulier dans le domaine de la lutte de la violence contre les femmes et les enfants et la prise en charge des victimes.» Elle a également indiqué que le nombre des plaintes liées à la violence faite aux femmes a augmenté du fait de la prise de conscience accrue de la société, d'une part, et des lois assurant une plus grande protection à la femme algérienne, d'autre part.

Mohamed Aïssa insiste sur le rôle de la famille dans l'éradication de la violence et du fanatisme

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa a insisté hier à Oran sur le rôle de la famille dans l'éradication de la violence et du fanatisme, phénomènes qui ont tendance à prendre de l'ampleur dans la société.

S'exprimant à l'ouverture d'un colloque national sur la violence en milieu familial, le ministre a rappelé que la famille est la première cellule depuis laquelle devraient être combattus ces phénomènes en privilégiant le dialogue et la modération.

Il a soutenu que le mal de la violence et de l'extrémisme s'est propagé dans plusieurs pays et sociétés dont l'Algérie, affectant les jeunes, ce qui pousse, selon lui, des spécialistes à affirmer que les familles doivent jouer un rôle important dans la prévention contre ces maux.

Le ministre a ajouté, dans ce sens, que de nombreux fanatiques et extrémistes ont vécu dans des familles où régne la violence, estimant que la modération dans la

religion est la "meilleure voie" pour lutter contre ces phénomènes qui gangrènent la société algérienne, en se référant au saint Coran et à la Sunna du prophète Mohamed (QSSL) qui rejettent la violence sous toutes ses formes et la décrivent comme un acte condamnable.

M. Aïssa a également affirmé que la violence et le mépris à l'égard de la femme sont des faits "étrangers qui commencent à s'introduire dans la société", en rappelant que le prophète Mohamed (QSSL) n'a, sa vie durant, jamais violenté une femme ou un enfant.

Des intervenants, lors de ce colloque national, ont souligné que le phénomène de la violence familiale "ne se limite pas à la première victime qu'est l'épouse, mais



engage l'avenir des enfants qui assistent à ce mauvais traitement subi par la mère", faisant que la violence se répercute sur l'équilibre de la personnalité et pénalise par conséquent la société. "Quand la violence s'ins-

titue dans la famille, elle l'introduit dans une spirale qui n'épargne pas les enfants", ont-ils relevé. Auparavant, le ministre avait procédé au lancement des projets de réalisation de deux mosquées à El Barki et Belgaïd.

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
L'Université algérienne est «bien classée» à l'échelle internationale et régionale (ministre)**

L'Université algérienne est «bien classée» à l'échelle internationale et régionale, a indiqué samedi à Tizi-Ouzou le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar.

Intervenant lors d'une conférence de presse en marge d'une visite de travail dans la wilaya, le ministre a relevé qu'au plan pédagogique, l'université algérienne a «évolué notablement» dans les différents classements. Il a cité comme indice de cette évolution, le positionnement de l'université de Sidi Bel Abbès à la 1725e place dans le classement mondial de Shanghai, sur un total de 27 000 universités. Au plan régional, le ministre a observé que sur 20 universités maghrébines classées, 12 sont algériennes et sur 100 universités arabes 16 sont aussi nationales. «Ces chiffres prouvent que l'Université algérienne n'est pas en retard», s'est-il félicité. Le ministre a toutefois rappelé que ce classement est plutôt commercial, car beaucoup d'universités qui figurent dans ce classement sont de droit privé et font donc du marketing pour attirer les étudiants, ce qui n'est pas le cas de l'Université algérienne qui est publique». M. Hadjar a révélé «le recours par certains pays à la triche pour avancer dans le classement en recrutant des enseignants pour de courtes durées pour diffuser leurs publications sur les sites web de leurs universités». Il a rappelé que ces classements qui «sont plutôt commerciaux, ne se font pas sur la base d'audits mais de publications scientifiques sur les sites web des établissements de l'enseignement supérieur». «L'Algérie s'est donc intéressée à cet aspect en améliorant les sites des universités», a-t-il observé. «L'adaptation rapide et la réussite des étudiants algériens qui suivent des formations dans des universités étrangères, prouve qu'ils ont reçu une bonne formation», a-t-il poursuivi.

Ce «saut qualitatif» réalisé par l'Université algérienne a été aussi rendu possible par les réformes engagées ces dernières années par son département ministériel, a-t-il estimé. M. Hadjar a ajouté que l'application des recommandations prises lors de la dernière conférence nationale sur le secteur de l'enseignement supérieur, permettra d'améliorer davantage la qualité de la formation au niveau de l'Université algérienne. «Si le volet académique est bien pris en charge, des efforts restent toutefois à faire au plan pratique», a-t-il noté.



M.Ghoul favorable aux projets "diversifiés" qui permettent le développement du Grand Sud

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul a souligné hier à Alger la nécessité d'élaborer des projets "diversifiés et complémentaires" pour atteindre la croissance économique dans le Grand Sud.

Lors d'une rencontre consacrée à la présentation d'une étude préliminaire sur l'aménagement et le développement des régions frontalières du Grand Sud, côté est, le ministre a insisté sur l'importance de préparer ces projets de développement, "en prenant en considération les dimensions économique, culturelle et touristique de ces régions". M. Ghoul a rappelé les potentialités et richesses naturelles que recèle les régions du Grand Sud, soulignant l'impératif de les exploiter avec "sagesse et rationalité" afin de réaliser le développement durable.

Dans ce cadre, le ministre a souligné la nécessité "d'adopter une approche globale et complémentaire pour le développement de ces régions, conformé-

ment à la Constitution amendée, en insistant sur "le soutien aux investissements public et privé et l'adoption d'une économie diversifiée, productive et concurrentielle garantissant la justice sociale". Le ministre a souligné également la nécessité d'élaborer une étude préliminaire pour développer les régions du Grand Sud, côté est.

La wilaya d'Ilizi a été choisie comme wilaya pilote pour les potentialités qu'elle recèle. Dans ce cadre le ministre a souligné la nécessité de faire participer la population de ces régions afin de connaître leurs propositions et leurs avis sur les voies et les moyens de réaliser le développement dans tous les domaines. Le ministre a évoqué par ailleurs la nécessité de soutenir la formation de l'élément humain dans la région, notamment dans le domaine agricole, en prenant en considération le mode de vie de la population et la nature de la région, ajoutant que la superficie des terres agricoles était estimée à 185 000 hectares. Concernant le sou-



ten au tourisme, M. Ghoul a souligné la nécessité de renforcer la sécurité et la stabilité dans les régions frontalières afin de donner "une forte impulsion" au tourisme dans ces régions.

Il a souligné par ailleurs la nécessité d'exploiter l'énergie alternative dans la région du Grand Sud, notamment l'énergie solaire, rappelant que le gouvernement avait adopté dernièrement un important programme dans ce domaine.

Adoption de nouveaux ouvrages et programmes à partir de l'année scolaire 2016-2017 (Benghebrit)

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit a affirmé samedi à Alger que le système éducatif devrait amorcer une «phase de qualité» lors de la rentrée scolaire 2016-2017 qui sera marquée par l'introduction de nouveaux programmes pédagogiques et l'élaboration de nouveaux ouvrages scolaires. Des procédés de deuxième génération, de nouveaux manuels scolaires pour la première année moyenne et un ouvrage unique pour les première et deuxième années primaires, ceux de la première année moyenne ainsi que les directeurs des établissements scolaires (primaire et moyen). Qualifiant de «bon qualité» l'introduction des programmes de deuxième génération, la ministre a souligné la nécessité de connaître le degré de disponibilité de toutes les parties concernées à

mission nationale des programmes, a poursuivi la ministre, avait mis en place un schéma national pour la formation d'inspecteurs au niveau national aux profit de 500 personnes depuis 2015.

La formation profitera aussi, aux «enseignants et administrateurs concernés par la refonte des programmes avant la prochaine rentrée scolaire, a indiqué Mme Benghebrit rappelant qu'il s'agit des enseignants de première et deuxième années primaires, ceux de la première année moyenne ainsi que les directeurs des établissements scolaires (primaire et moyen). Qualifiant de «bon qualité» l'introduction des programmes de deuxième génération, la ministre a souligné la nécessité de connaître le degré de disponibilité de toutes les parties concernées à

apporter ces changements dans les méthodes et les mesures y afférentes.

Les programmes actuels élaborés en 2003, soit avant le promulgation de la loi d'orientation sur l'Education en 2008, n'ont pas été élaborés dans les meilleures conditions», en raison de l'absence d'un document, à l'époque définissant les orientations de la réforme concernant les différents paliers. Outre l'absence d'un guide méthodologique et référentiel» mis à la disposition des concepteurs de programmes, la ministre a relevé un déficit en formation au profit des acteurs dans le système éducatif notamment les responsables des établissements scolaires. S'agissant de la conception des programmes de deuxième génération, Mme Benghebrit a fait savoir que des «textes réglementaires relatifs à

cette opération seront mis en place en sus de l'élaboration d'un plan de communication et l'installation d'un organe de suivi au niveau central».

Les programmes pédagogiques de deuxième génération, contribueront au fonctionnement du modèle du «citoyen de demain» à travers l'adoption d'une approche globale loin du travail de mémorisation. Appelant à tenir compte du vécu social lors de l'élaboration des programmes notamment lorsqu'il s'agit du phénomène de la violence, de l'enlèvement, de la santé, le sens de la citoyenneté et la protection du patrimoine culturel, la ministre a expliqué que tous ces facteurs ont amené le ministère à repenser les programmes afin qu'ils soient en conformité avec la loi d'orientation sur l'Education nationale. Elle a, à cette occasion, invité les participants à mettre sur pied un plan d'action pour garantir le succès de l'opération d'élaboration des programmes et nouveaux ouvrages qui entreront en vigueur en septembre 2016 tout en arrêtant un calendrier précis pour son exécution.



APS

M^{ME} SAÏDA BENHABYLÈS, PRÉSIDENTE DU CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN, INVITÉE HIER DU FORUM DE DK NEWS

CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN

Stabilité nationale, solidarité régionale

Le CRA n'est pas né de la dernière pluie. Il a eu de ses heures de gloire durant la révolution et au service de cette dernière. Ceci explique aujourd'hui qu'il ne se met pas en marge des grandes politiques de l'Etat. S'il est un instrument de la solidarité nationale, il est le bras humanitaire de la politique extérieure et de l'appui de la diplomatie. Nous pouvons dire que le RCA est l'une des images de la solidarité nationale à la fois sur le plan national et le plan international.



Photo: M. Nait Kaci

Said Abjaoui

Il en résulte que, sur le plan intérieur national, la présidente du CRA affirme que le Croissant-Rouge algérien est complémentaire des politiques de l'Etat.

Il a parfaitement bien réagi par rapport aux propositions devant impliquer son armée dans des opérations militaires en dehors de son territoire. Non seulement elle confirme son rejet de l'ingérence militaire, ce qui est un principe intangible, mais en plus elle désigne comme lignes rouges à ne pas dépasser l'unité nationale, l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale.

Voilà des principes que le CRA n'aura jamais à contourner et qu'il contribue même à promouvoir dans une transparence totale. Sur le plan international, par rapport aux réfugiés africains que différentes raisons

ont poussés à traverser les frontières vers l'Algérie, la politique nationale développée dans la plus grande transparence a suscité bien des félicitations et plus encore.

Voilà un exemple des plus dignes à raconter. Une dame habitant Créteil en France, a laissé sa dignité comme testament par sa décision de donner au CRA une enveloppe contenant plus de 100 000 euros.

Le gouvernement nigérien a remercié l'Algérie pour son traitement humanitaire des réfugiés de son pays et s'est bien sûr déclaré disponible à les recueillir sur son territoire. L'Algérie a recommandé de mettre à disposition des réfugiés de retour chez eux des mini-crédits pour qu'ils lancent des mini-projets devant leur assurer en permanence des revenus.

La voie est ainsi montrée aux institutions internationales pour trouver des solutions qui responsabilisent les

Africains candidats à l'émigration en Europe et qui très souvent ont peu de chance d'y arriver vivants.

M^{me} Benhabyles lance des appels à l'unité nationale pour barrer la route à ceux qui se sont donné pour mission de déstabiliser les pays arabes, d'y créer le chaos, et de mettre en péril l'intégrité territoriale.

• La présidente du CRA n'a pas manqué d'appeler le secrétaire général des Nations unies à accélérer le règlement de la question sahraouie, d'autant qu'en se rendant lui-même aux camps des réfugiés, il a pu évaluer la détermination des populations sahraouies à accéder à leur autonomie. Cela fait quarante années que les populations vivent dans des camps. Ceux qui sont nés dans les camps ne peuvent pas éternellement croire que la voie pacifique serait suffisante pour amener les forces coloniales à accepter l'organisation d'un référendum prévu par l'ONU.

Un Centre de stockage aux normes internationales

Le Croissant-Rouge algérien bénéficiera très prochainement d'un Centre de stockage qui répond aux normes internationales en matière d'hygiène et de sécurité, a indiqué hier la présidente du CRA.

"Après avoir bénéficié d'une parcelle de terrain cédé par la wilaya d'Alger, le Forum des chefs d'entreprises s'est engagé à construire un centre de stockage qui répond aux normes internationales.

Il sera entre autres équipé de chambres froides, d'un système de gestion informatisé et de caméras de surveillance", a ajouté Mme Benhabyles.

Renforcer les capacités du CRA

Depuis son installation à la tête de l'organisation humanitaire, Mme Benhabyles a signé plusieurs conventions avec les institutions de l'Etat pour renforcer les capacités du CRA. A cet effet, une convention a été signée avec la société Naftal pour venir en aide aux sans-abris et une autre avec le ministère de la Santé pour prendre en charge les réfugiés syriens et africains.

Une commission pour étudier le phénomène des sans-abris

En coordination avec les ministères des Affaires religieuses, de la Solidarité, de la Santé et de la Jeunesse, et avec le concours des services de sécurité et de l'association des anciens scouts musulmans, le Croissant-Rouge algérien a chargé une commission d'étudier et de trouver des solutions au phénomène des sans-abris en Algérie. Dans une première phase, cette commission réalisera une étude prospective pour déterminer les causes qui ont poussé les gens à vivre dans la rue, puis selon le cas, les sans-abris seront pris en charge par le ministère de la Santé, de la Solidarité ou des Affaires religieuses.

L'opération de rapatriement des ressortissants africains toujours d'actualité

La présidente du CRA a indiqué que le centre d'accueil de Tamanrasset continue à recevoir les migrants africains en prévision de leur rapatriement vers leurs pays d'origine.

Ces derniers sont nourris, logés et soi-

gnés gratuitement avant d'être reconduits jusqu'à leur région natale. L'Algérie se charge même de soigner les malades atteints du sida et de cancer. Certains patients nécessitant une prise en charge particulière sont transférés vers les établissements hospitaliers du Nord.

Notons que le rapatriement des ressortissants nigériens fait suite à une demande officielle formulée par les autorités du Niger. Ces dernières craignent que leurs ressortissants ne soient exploités par des réseaux mafieux internationaux.

La scolarisation des enfants des réfugiés se déroule normalement

L'opération de scolarisation des enfants des réfugiés syriens se déroule d'une manière normale à travers l'ensemble du territoire national, a indiqué hier Mme Benhabyles. Une déclaration sur l'honneur du tuteur attestant du niveau de scolarité suffit à l'enregistrement des enfants dans les écoles.

Pour sa part, le Croissant-Rouge algérien se charge de fournir gratuitement les articles scolaires nécessaires. Toutefois, des difficultés sont rencontrées pour scolariser les enfants africains car leurs parents ne restent jamais longtemps au même endroit.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une opportunité pour changer le modèle algérien de croissance (Cnes)

Le programme de l'ONU pour les Objectifs de développement durable (ODD) est une "opportunité exceptionnelle" pour changer le modèle algérien de croissance dans le cadre d'un nouveau plan d'émergence, a souligné, hier à Alger, le président du Conseil national économique et social (Cnes), Mohamed Seghir Babès.

Constitués de 17 objectifs, les ODD ont été adoptés par l'ONU en septembre 2015 dans le cadre de l'Agenda mondial 2030, et ce, dans le prolongement des Objectifs du millénaire pour le développement (ODM) adoptés en 2000 pour réduire la pauvreté dans le monde. Avec le retour vers le marché mondial de pétrole, "il est pertinent de préciser que l'Agenda 2030 des Objectifs de développement durable (ODD), et les obligations qu'il induit, constitue une opportunité exceptionnelle de changer de modèle de croissance dans le cadre d'un nouveau plan d'émergence", a affirmé M. Babès lors de la Journée de sensibilisation sur les ODD, organisée par le Cnes en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud).

La mise en œuvre d'un nouveau plan d'émergence, selon lui, amorcerait un cap stratégique visant la transformation de l'économie algérienne en "une économie plus diversifiée, plus verte et à faible émission de carbone".

Par ailleurs, il a relevé que

l'Algérie s'était impliquée, de l'aveu même de la communauté internationale, "de manière engagée, constante et décisive dans les processus mondiaux visant l'élaboration et l'implémentation du calendrier mondial en ce qui a trait au développement durable ainsi qu'à la préservation des actifs environnementaux".

M. Babès a aussi précisé que les résultats et conclusions de cette rencontre allaient constituer un repère d'échanges entre experts et décideurs en vue de placer les acquis de l'Algérie, en matière de développement durable, au cœur des politiques publiques et de préparer les dispositifs pour intégrer la société civile dans la gouvernance nationale. De son côté, la directrice adjointe pour les pays arabes auprès du Pnud, Mme Sophie de Caen, a souligné que l'Agenda 2030 est un programme "universel, audacieux, ambitieux et inclusif" et dont la mise en œuvre est l'affaire de tous les pays quel que soit leur niveau de revenu et de développement". Cet agenda, selon elle, intervient égale-



ment "à un moment critique pour la région arabe avec plusieurs pays en crise et d'autres sur la voie de stabilité".

Par ailleurs, elle a exprimé son appréciation quant aux contributions de l'Algérie aux processus consultatifs qui ont façonné ces résultats positifs en matière des ODD. Elle a également félicité l'Algérie pour son engagement, inscrit dans la Constitution, à promouvoir la parité entre les hommes et les femmes sur le marché du travail et la promulgation d'une loi criminalisant toute forme de violence à l'égard des femmes et des filles. La représentante du Pnud a, d'autre part, souhaité que l'ensemble des pays traduisent les ambitions de l'Agenda 2030

et les ODD en des stratégies nationales réalisables et cohérentes avec des objectifs clairs et dans un cadre inclusif.

Dans cette optique, a-t-elle poursuivi, l'universalité de ce nouvel agenda implique l'engagement de personnes et de groupes de tous horizons dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques basées sur les ODD. A cet égard, elle a félicité le Cnes pour le rapport élaboré sur le développement humain pour l'Algérie 2013-2015, lequel a reconnu que les jeunes du pays sont de "puissants agents de changement" et qui a fourni des options politiques sur la façon de responsabiliser davantage les jeunes.

M.Haddad : Adhésion totale du FCE au nouveau modèle économique

Le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad a affirmé, samedi à Mostaganem, "l'adhésion totale" de son organisation aux réformes "profondes" conduisant au "nouveau modèle" économique, annoncé récemment par le Premier ministre. Intervenant à l'ouverture d'un bureau de wilaya du FCE, M. Haddad a estimé que "la crise actuelle est une occasion pour approuver un plan d'émergence qui donnera une dimension nouvelle à l'économie nationale", tout en appelant les forces socio-économiques du pays et les chefs d'entreprises à "prendre leurs responsabilités et à donner la priorité aux intérêts suprêmes de l'Algérie". Nous avons milité pour un nouveau modèle économique qui place l'entreprise au cœur de toute politique économique publique", a-t-il souligné rappelant que les membres du FCE ont "toujours investi dans l'économie du pays à commencer par la création d'emplois et de richesses, à travers leurs propositions, leurs consultations et leurs idées".

En outre, M. Haddad a appelé à encourager le partenariat entre entreprises publiques et privées pour améliorer la production et son exportation vers des pays africains comme première étape.

Le président du FCE a ajouté "nous allons œuvrer avec tous nos moyens à éviter au pays l'endettement extérieur. L'enjeu ne réside pas dans l'endettement mais dans la méthode de remboursement des dettes".

Le passage, il a fait savoir qu'il ne craint pas le recours à l'endettement extérieur, à condition de l'orienter vers le financement du secteur de production et non pas celui de la consommation. M. Ali Haddad a également appelé les entreprises à passer à une vitesse supérieure en matière de concrétisation des objectifs de diversification de l'industrie pour atteindre une économie nationale émergente, ainsi qu'à l'innovation et à la créativité, fruits de recherches. Il a indiqué que le FCE accorde un "grand intérêt" à la relation entreprise-université et valorise les travaux de recherche, précisant, à ce titre, que la création en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique du prix du FCE de la meilleure thèse de doctorat, visait à encourager l'innovation au profit des entreprises et de l'économie. M. Haddad a insisté sur la nécessité de la contribution des entreprises à l'amélioration des programmes d'enseignement supérieur. L'ouverture du nouveau bureau du FCE, qui a vu la présence des autorités locales, a été marquée par la remise de cinq décisions d'actes de concession inaccessibles à des opérateurs économiques locaux, ainsi que la visite d'un nombre d'entreprises privées dans les communes de Mazaghran, Hassi Mameche et Mesra.

SELON LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS
Gel de l'octroi des autorisations de réalisation de ports secs

L'octroi des autorisations de réalisation de nouveaux ports secs a été gelé, afin de mettre de l'ordre dans cette activité qui connaît des dérives au détriment de l'économie nationale et au bénéfice de compagnies maritimes étrangères, a affirmé hier un responsable au ministère des Transports.

"Lors du dernière réunion du Conseil des participations de l'Etat (CPE), le Premier ministre a donné instruction de geler tout octroi de nouvelles autorisations d'ouverture de ports secs", a souligné le directeur de la marine marchande et des ports auprès du ministère des Transports, Mohamed Ibn Boushaki, sur les ondes de la Radio nationale.

La recommandation de 2009 qui avait permis aux autorités portuaires d'ouvrir ce type de ports a connu des "dérvies", a admis M. Ibn Boushaki, qui est également le président du Groupe des services portuaires.

"On a permis la multiplication de ces ports secs et on a même été au-delà. On s'est retrouvé avec des ports secs un peu partout dans le pays", a-t-il relevé.

Plus grave, les tarifs pratiqués par des compagnies maritimes étrangères au niveau des ports secs sont "prohibitifs", a encore constaté le même responsable en précisant que ces coûts représentent le quadruple des tarifs appliqués dans les ports maritimes: "Cette situation a fait que nos ports sont en train de perdre énormément", causant un manque à gagner qui serait estimé à 2 milliards de dollars par an. "A ce niveau, il faut agir par des actions et par des mesures pour harmoniser les tarifs qui sont pratiqués et éviter ces dérapages qui coûtent cher au Trésor public", a-t-il insisté.

A ce propos, de nouvelles mesures font l'objet d'un texte réglementaire en cours d'élaboration avec les services des douanes et ceux du commerce, qui consiste à réviser les tarifs pratiqués par les entreprises maritimes étrangères actituant dans ces ports secs.

Selon lui, ce nouveau texte, qui doit être finalisé dans les tout prochains jours, stipule aussi que la réalisation des grandes zones logistiques sera confiée exclusivement aux entreprises portuaires pu-

bliques. "L'investissement dans cette activité sera réservé uniquement aux ports publics", a-t-il avancé. M. Ibn Boushaki a fait savoir, dans ce cadre, que le port de Bejaia ouvrira incessamment une grande plateforme logistique d'un investissement de près 4,5 milliards de DA.

L'autre mesure annoncée par le même responsable est l'interdiction du transfert systématique des conteneurs vers les ports secs sans l'avis de l'entreprise portuaire concernée, et ce, afin de rationaliser les coûts.

"Le transfert des conteneurs doit être une exception et non pas la règle.

Les compagnies maritimes disposant de ports secs ne pourront plus transférer la marchandise sans l'accord du port huileux concerné", a-t-il avisé.

"Nous sommes toujours sous le dictat de 3 ou 4 compagnies maritimes qui ont pu ouvrir des ports secs (en Algérie). Donc la marchandise est directement acheminée de l'étranger vers les ports secs, et ces compagnies font du transfert y compris de notre TVA", s'est-il indiqué.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**Baisse de 34% de la facture d'importation en janvier**

La facture d'importation des matériaux de construction (ciment, fer et acier, bois, produits en céramique) s'est chiffrée à 136,34 millions de dollars (usd) en janvier 2016, contre 207 millions usd en janvier 2015, soit un recul de 34,12%, a appris l'APS auprès des Douanes.

Les quantités importées ont également reculé, à l'exception du bois et des produits en céramique, en s'établissant à 642,799 tonnes (t) en janvier dernier contre 752,796 t en janvier 2015, en baisse de 14,61%, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

Ainsi, les ciments (non pulvérisé, portland, alumineux, hydraulique...) ont été importés pour un montant de 22,16 millions usd (357,512 t) contre 33,13 millions usd (412,996 t), en baisse de 33,11% en valeur et de 13,43% en quantité.

Quant à la facture d'importation de fer et d'acier, elle a également enregistré une forte baisse en se chiffrant à 53,88 millions usd (144,998 t) contre 119,97 millions usd (230,849 t), soit une réduction de 55,1% en valeur et de 37,2% en quantité.

Cependant, la tendance baissière n'a pas concerné le bois destiné à la construction

puisque sa facture d'importation a augmenté à 57,13 millions usd contre 51,5 millions usd, soit une hausse de près de 11% entre les deux périodes de comparaison.

La quantité importée a également bondi à 136,664 t contre 106,213 t, en augmentation de 28,67%.

Les importations des produits en céramique (briques, dalles, carreaux et autres articles similaires) ont aussi augmenté en passant à 3,17 millions usd contre 2,43 millions usd (+35,36%), pour un volume de 3,624 t contre 2,737 t (+32,38%).

Il est constaté que les seuls matériaux de

construction dont la facture d'importation a baissé (ciment, fer et acier) sont ceux dont les cours mondiaux sur les marchés ont enregistré un recul. Ainsi, les prix moyens à l'importation par l'Algérie des ciments ont baissé de 20% en 2015. Il est à rappeler que l'importation du ciment Portland gris est soumise au régime des licences depuis le 1er janvier 2016. Le contingent de ce produit a été fixé à 1,5 million de tonnes.

Quant au contingent quantitatif du rond à béton, il a été fixé à 2 millions de tonnes pour l'année 2016.

BOUMERDÈS

3.189 employeurs exempts des pénalités et majorations de retard par la CNAS

Quelque 3.189 employeurs, affiliés à la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) de Boumerdès, ont bénéficié d'une annulation des pénalités et des majorations de retard, à la faveur des nouvelles dispositions introduites par la Loi de finances complémentaire (LFC) 2015, a-t-on appris, samedi, du directeur de l'agence locale de la CNAS. "Ces employeurs ont bénéficié d'une annulation des pénalités et des majorations de retard pour un montant de plus de 1.200 millions de da", a indiqué Zitouni Djamel dans une déclaration à l'APS, en marge de portes ouvertes sur le secteur. Il a ajouté qu'une majorité de ces employeurs, ayant bénéficié des dispositions de l'article 58 de la LFC 2015, portant exonération des majorations et pénalités de retard, pour ceux qui s'acquittent de leur dû, avant le 31 mars 2016, relèvent du secteur privé, alors que le reste relève du secteur public.

Le responsable a fait part, au titre des facilitations introduites par l'article 58 de cette même loi de finances, de 133 employeurs ayant bénéficié d'un échéancier de paiement pour un montant global de près de 820 millions de da.

S'exprimant sur la situation des salariés non déclarés, M. Zitouni a fait cas de la régularisation, à ce jour, de la situation de 511 employés activant au niveau de 154 entreprises, au moment où 688 autres personnes actives se sont affiliées volontairement au régime CNAS, au titre des dispositions de l'article 60 de la même Loi.

A noter que des portes ouvertes sont organisées, par la Cnas, depuis jeudi jusqu'à lundi prochain, en vue d'informer les citoyens, de plus près, sur les nouvelles facilitations introduites notamment, en matière d'affiliation volontaire au régime CNAS. Outre la distribution de brochures d'information sur le sujet, la manifestation englobe, également, la projection de films en plus de l'animation de communications thématiques. Un appel a été réitéré, à l'occasion, aux employeurs en vue de régulariser la situation de leurs salariés non déclarés, aux fins de bénéficier des avantages de la LFC 2015.

BATNA

Lancement d'une opération de plantation de 15.000 arbres



Une opération de plantation de près de 15.000 arbres a été lancée, samedi dans la forêt de Kasrou, dans la commune de Fesdis (Batna), avec la participation d'éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et d'agents forestiers, a-t-on constaté. Plusieurs dizaines d'écotiers ont également pris part à cette campagne de reboisement qui se poursuivra durant tout le mois de mars pour toucher, dans un premier temps, 14 sur les 61 communes de la wilaya de batna, a précisé le conservateur des forêts, Larbi Benachoura, ajoutant que l'opération sera concentrée dans les zones affectées par les incendies des dernières années. De son côté, le chargé de la communication du centre d'information territorial de l'ANP, le commandant Fethi Khedraoui, a rappelé que cette action de reboisement qui vise la régénération et la préservation du patrimoine forestier a été initiée sous le slogan "un arbre pour chaque algérien".

Un programme portant sur des plantations forestières sur 3.000 hectares, dans 22 communes de la région sud de cette wilaya, a été tracé au titre de l'exercice 2016, selon les responsables de la conservation des forêts.

MME AÏCHA TAGABOU À PARTIR D'ILLIZI

La femme productrice appelée à tirer profit des programmes d'emploi pour promouvoir ses activités

La ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat, Aïcha Tagabou, a convié, samedi à Illizi, la femme productrice à tirer profit des divers programmes d'emploi pour promouvoir ses activités artisanales.

"Il appartient à la femme productrice de mettre à profit les divers programmes de soutien à l'emploi proposés par les pouvoirs publics en vue de promouvoir ses activités artisanales, réaliser ses ambitions à la faveur de la nouvelle constitution qui consacre le rôle de la femme et lui accorde d'importants avantages", a souligné Mme. Tagabou en ouverture, de la 5ème édition du salon national de la femme-artisane productrice.

Soulignant que l'artisanat est un domaine propice à l'entrepreneuriat, la ministre qui a affirmé que "la réalisation du développement durable requiert la consolidation des valeurs de production et la culture d'abnégation".

Elle a relevé que le secteur de l'artisanat recense 71.000 femmes-artisanes à échelle nationale, représentant, ainsi, 31% de l'effectif national des artisans. Mis sur pied par l'association de la "médaille d'or" pour la lutte contre la violence contre la femme et la promotion des initiatives de jeunes, dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de la femme, ce salon national qu'abrite la maison de la culture Athmane Bali d'Ilizzi, regroupe des femmes artisanes de 17 wilayas du pays. La minis-



tre déléguée a, lors de sa tournée dans la région, inspecté le chantier d'une structure hôtelière privée de 28 chambres, et dont les travaux sont avancés à 80%, où elle a appelé à respecter le cachet architectural saharien à l'exploitation et la commercialisation des produits d'artisanat au niveau de cette structure.

Mme. Tagabou a procédé, également à l'inauguration, au niveau de la cité El Wiaam (Concorde), d'un centre d'artisanat composé de 12

locaux commerciaux, une salle d'exposition et un pavillon administratif.

La ministre déléguée chargée de l'Artisanat, a, au terme de sa visite dans la wilaya, donné le coup d'envoi de la manifestation Assikel-2016, sous le signe "Tourisme responsable facteur du développement durable", mis sur pied par l'association "environnement et développement durable" d'Ilizzi, en coordination avec l'association "environnement" de Beni-Izguen de Ghardaïa.

SOUK AHRAS

Vers la réalisation d'une pépinière de 10.000 plants d'arbres

Une pépinière de 10.000 d'arbres, de différentes essences, sera créée prochainement à Souk Ahras, par l'Association "Nadhafa", pour la promotion et la protection de l'environnement urbain, a annoncé samedi son président, Abdelmoumen Smida. Initiée avec le concours des directions de l'Environnement et de la Jeunesse et des sports, la pépinière sera située près de la maison de jeunes Abderrezak-Hafsi, a précisé M. Smida, ajoutant que l'ambition de "Nadhafa" est de "contribuer à transformer Souk Ahras en ville verdoyante" de "diffuser la culture environnementale dans le milieu scolaire".

La future pépinière comprendra plusieurs espèces forestières comme le pin, le saule et le frêne, ainsi que plusieurs plantes à fleurs, a ajouté la même source, qui a noté qu'un "Club vert" sera associé à l'opération. Depuis sa création en 2014, "Nadhafa" a engagé plusieurs actions, dont l'embellissement des escaliers de la ville, des campagnes de reboisement dans les quartiers, ainsi que des actions de nettoyage et de sensibilisation. Elle est également à l'origine de plusieurs fresques murales réalisées sur un grand mur d'immeuble au niveau de l'intersection Badji-Mokhtar, à l'entrée ouest de la ville.

ORAN

120 exposants attendus au Salon international de l'immobilier (7 au 12 mars)

Quelque 120 exposants participeront à la 15e édition du Salon international de l'immobilier, de l'urbanisme, du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics, qui se tiendra à partir de lundi prochain au Palais des expositions de la médina Jdidha à Oran, a-t-on appris samedi des organisateurs.

Organisée sous le thème: "Grand défi, construisons ensemble l'avenir", le salon regroupera des professionnels algériens et étrangers issus de pays comme la Tunisie, France, Italie, Turquie, Espagne et Belgique,

ainsi que des sociétés mixtes, selon le manager général de la Société internationale des expositions (SOGEXPO), Zoubir Ouali. La 15e édition, qui se poursuivra jusqu'au 12 mars, constituera une occasion pour "l'échange d'expériences entre professionnels algériens et étrangers, l'acquisition des performances et des nouvelles techniques et la prospection d'opportunités de partenariat dans les domaines précisés", a-t-il souligné. Ce rendez-vous économique, organisé en collaboration avec la société des expositions écono-

miques et commerciales d'Oran, permettra aux exposants de faire connaître leurs projets d'habitat et les atouts que recèle la région ouest du pays dans les domaines de l'immobilier, des travaux publics, du bâtiment et de la promotion de matériaux de construction locaux. Des journées techniques seront animées en marge du salon qui verra aussi des exposés sur les matériaux de construction. La 14e édition avait vu la participation de 220 exposants et enregistré 25.000 visiteurs, selon le manager général de SOGEXPO.

DU 5 AU 7 MARS À LA MAISON DE LA CULTURE DU CHEF-LIEU D'AÏN TEMOUCHENT

Un stage décoration événementielle au profit de jeunes

L'office communal du tourisme d'Aïn Témouchent organise, du 5 au 7 mars à la maison de la culture du chef-lieu de wilaya, un stage de décoration événementielle au profit de jeunes, apprenant-ils samedi de ses responsables. Organisé à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme (8 mars), ce stage apprendra aux intéressés les notions fondamentales en décoration événementielle de table, l'utilisation des couleurs

matières et matériaux et mise en lumière d'un lieu, indique-t-on.

Les normes de sécurité, l'initiation à l'art de la table, le choix du plan de table, pliage de serviettes, décors de tables et housses de chaises, figurent au programme de cette manifestation qui sera encadrée par des spécialistes.

APS

CONSTANTINE

La police s'ouvre sur le public à Ouled Rahmoune

Des "portes ouvertes" sur la police ont été organisées, samedi, au chef-lieu de la commune d'Ouled Rahmoune (20 km de Constantine), faisant affluer un grand nombre de citoyens à la bibliothèque communale, a-t-on constaté.

Cette manifestation de deux (2) jours a été mise sur pied "à la demande des citoyens d'Ouled Rahmoune qui ont insisté auprès des responsables concernés pour l'organisation de rencontres de communication et d'échanges avec la police", a souligné le responsable de la communication à la sûreté de wilaya, le commissaire de police Mohamed Zemouli.

Mettant l'accent sur "l'importance de ce genre de manifestation dans la consécration de la stratégie de police de proximité, mise en place par la direction générale de la sûreté nationale (DGSN)", M. Zemouli a indiqué que "plusieurs activités de communication et de sensibilisation sont été prévues dans le cadre de ces journées".



Les enfants ont eu droit, à l'occasion de cette manifestation, à des exercices de conduite sur des circuits aménagés à leur intention, tandis que les jeunes de la localité ont été sensibilisés aux dangers liés à la consommation de drogues.

AIN DEFLA :
JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS AUTISTES
«Mieux connaître pour mieux accompagner»

Salim Ben

L'autisme, cette maladie qui touche 1 enfant sur 10 000 naissances, a longtemps été considérée comme un retard mental, ce qui avait engendré une mauvaise prise en charge de cette catégorie de patients. Les avancées de la médecine et les progrès de la psychiatrie moderne ont permis un diagnostic précis de cette pathologie. Dans ce cadre, l'association des troubles de l'autisme « Echourouk » de la wilaya d'Ain Defla, a organisé une journée d'étude sur l'autisme.

Effectivement, c'est au niveau de la bibliothèque communal du chef-lieu de la wilaya, que la journée a eu lieu ce samedi, sous le thème « La prise en charge réelle des enfants autistes » animée par des docteurs et professeurs de l'UHS de Blida, en présence des parents et leurs enfants. Les conférenciers ont tous axés sur la prise en charge des enfants, et l'importance du suivi des parents, ainsi que le diagnostic précis de cette pathologie. Pour le professeur Mettahri a exposé sur «Les différents problèmes des enfants autistes».

Elle a insisté sur le suivi des parents et la communication continue afin d'encourager l'enfant de s'intégrer facilement dans la société. Alors le docteur Medjhouda a étalé le problématique du diagnostic, qui n'est pas une tache facile, puisque la majorité des parents trouvent des difficultés de comprendre la maladie de leur enfants et même des fois les médecins ne parviennent pas à donner un diagnostic juste.

Pour le docteur Haddad, a expliqué aux présents les symptômes de l'autisme ainsi que le rôle des hôpitaux du jour dans la prise en charge de ces enfants autistes. Quant au professeur Asma Oussedik (Chef de service infanto juvénile à l'hôpital de Chérâga) a projeté un film documentaire qui a eu le premier prix en France titré « L'autiste, seul perdu dans ce monde » un documentaire qui a montré les témoignages de quatre familles dont



leur enfants sont des autistes et le choc qui l'ont eu quand les médecins leur ont annoncé la nouvelle, que leur enfants sont des autistes... « Nous devons suivre ces malades pour leur permettre de devenir autonomes et si nous y parvenons, ce se sera déjà une prouesse », Affirme le docteur Oussedik.

Les intervenants ont affirmé que les parents doivent faire apprendre leurs enfants à être propres, à lire, à écrire, à cuisiner, à faire le linge, à pouvoir suivre et comprendre un film, c'est déjà « mission accomplie ». Elles espèrent que la spécialité de pédopsychiatrie devienne une discipline universitaire enseignée en Algérie pour permettre de mieux prendre en charge les enfants malades.

Pour rappel le centre de Blida reçoit presque tous les malades des 45 wilayas, car il y a un manque flagrant des centres dans plusieurs régions « et les premiers responsables de la santé doivent trouver des solutions pour cette catégorie marginalisée », selon plusieurs parents. D'ailleurs lors du débat plusieurs parents ont évoqué le problème de la prise en charge de leurs enfants et leur scolarisation.

CONFÉRENCE DE LA SÛRETÉ DE WILAYA A L'UNIVERSITÉ DJILALI-BOUNAÂMA DE KHEMIS MILIANA
«Quel est le rôle de la police de proximité ? »

Le développement de contacts et de partenariats avec la population assure une meilleure connaissance du contexte urbain et permet de saisir le pouls des quartiers. L'action des policiers de quartier est primordiale afin d'anticiper et de résoudre les situations problématiques à pour mission principale de sécuriser les personnes et leurs biens. Dans ce cadre, la sûreté de wilaya d'Ain Defla organise ce mercredi 09 mars une conférence à l'université de Djilali Bounâma de Khemis Miliana sur le rôle de la police de proximité sous le thème «La police de proximité est un outil d'appliquer les règles des droits de l'homme». La police doit donc être proche de la population pour bien remplir sa mission.

Salim.B

CHU D'ORAN
Le voleur des équipements de chirurgie arrêté par la police

Une personne a été arrêtée en flagrant délit de vol d'équipements de chirurgie à l'intérieur du service des urgences médicales du CHU d'Oran et les objets volés ont été récupérés, a-t-on appris samedi auprès de la cellule de communication de la direction de la Sûreté de wilaya. Admis aux urgences pour des soins, le mis en cause âgé de 29 ans a profité de l'absence du staff médical pour voler des équipements de chirurgie, a-t-on expliqué. Il a été arrêté par les services de police de la 5ème sûreté urbaine et présenté devant la justice qui l'a écroué, selon la même source.

TISSEMSILT

Circulation automobile difficile à cause de la neige sur l'Ouarsenis

Abed Meghit

Les chutes de neige, enregistrées dans la nuit de samedi à dimanche dans la wilaya de Tissemsilt, ont rendu la circulation automobile difficile sur les routes nationales, selon notre source. Les flocons de neige qui se sont abattus durant quelques heures sur les monts de l'Ouarsenis et d'El Meddad, ont provoqué un engorgement au niveau des tronçons de la RN14 reliant les communes de Youssoufia et Theniet El Had et celui de la RN 19 entre Lazharia et Boucaïd, selon la même source. Des difficultés ont été également signalées sur la RN65 reliant Theniet El Had à Hassania (Ain Defla). Les services des travaux publics et communaux, soutenus par les éléments de la Protection civile et de la Gendarmerie nationale, poursuivent leurs efforts pour rétablir la circulation en utilisant des chasse-neige, du sel et du gravats. Des pistes au niveau des monts de l'Ouarsenis et d'El Meddad sont difficilement praticables en raison du verglas. D'autre part, les services de la Protection civile de la wilaya n'ont fort heureusement enregistré aucun accident de la route suite aux intempéries. A l'exception, à signaler les orages qui ont éclaté avec des rafales de vent qui ont déraciné quelques arbres à travers plusieurs quartiers de la ville de Tissemsilt.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ
Plusieurs villageois bloquent la RN45

Les villages de Metaouchâa, relavant de la commune d'El Euch, à 30 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj ne sont toujours pas raccordés au réseau du gaz naturel. Un citoyen rencontré au chef-lieu de la commune regrette : «Cela fait longtemps que les autorités locales ont annoncé l'imminente démarre des travaux de raccordement au gaz naturel mais à ce jour, nous ne voyons rien venir». Un autre citoyen indique sur un autre sujet : «Nous voulons exploiter nos terres». D'autres promesses qui sont loin de satisfaire les villageois qui attendent depuis des années l'amélioration de leurs conditions de vie.

M. B.

M'SILA

Un mort et deux blessés dans un accident de circulation à Sidi Hadjras

Peu avant 19h samedi dernier, un accident de la circulation a eu lieu sur la RN8 dans la commune de Sidi Hadjras, à une cinquantaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya de M'sila. Un camion de transport de voitures a dérapé, pour des raisons encore inconnues. Le choc, particulièrement violent, a entraîné la mort sur le coup d'une personne répondant aux initiales de R.B., 37 ans, tandis que deux autres (23 et 43 ans) ont été grièvement blessés. La décapotable a été transportée à la morgue de l'hôpital d'Aïn Lahdjel et les blessés aux urgences de la même structure. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes et les circonstances exactes de l'accident.

M.B.

AÏN TÉMOUCHENT

Le corps sans vie d'un jeune repêché par les éléments de la Protection civile

Le corps sans vie d'un jeune M.M (21 ans), qui était accroché aux roches entre les plages de Bouzedjar et Madagh, a été repêché vendredi par les éléments de l'unité marine de la protection civile de Bouzedjar, apprend-on samedi auprès de la Protection civile d'Aïn Témouchent.

Les pompiers ont lancé les recherches, après avoir été informés de la disparition de ce jeune depuis trois jours, mettant à profit deux embarcations rigide et semi-rigide, ainsi que des plongeurs, a-t-on indiqué. Le cadavre a été transféré vers la morgue de l'hôpital "Ahmed Medeghri" d'Aïn Témouchent, a-t-on ajouté.

APS

CHILI

Alerte jaune dans la région du Maule suite à un incendie de forêt



L'Office national des urgences du Chili (ONEMI) a décrété samedi l'alerte jaune dans la commune de Rio Claro, suite à un incendie forestier qui s'est déclaré dans la région de Maule (au sud de Santiago), ont rapporté hier des médias.

Cette alerte a été décidée en vue de protéger les habitants de la région des flammes qui se sont propagées rapidement à cause des hautes températures, et qui ont ravagé plus de 15 hectares de prairies. Des pompiers, des éléments de la Protection civile, de la Corporation nationale forestière (CONAF) et de l'ONEMI ont été mobilisés pour circonscrire le feu.

L'ONEMI avait décrété, en décembre dernier, l'alerte préventive dans plusieurs régions du pays, en prévision d'éventuels incendies suite à la hausse des températures pendant la saison d'été.

Le Sénégal adopte la carte d'identité biométrique de la Cédéao



Les députés sénégalais ont adopté vendredi soir à l'unanimité, un projet de loi instituant une carte d'identité biométrique de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), rapporte la presse locale. Cette carte va permettre aux populations de «circuler librement» dans les 14 autres pays de la Cédéao (Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sierra Leone, Togo), selon le ministre sénégalais de l'Intérieur, Abdoulaye Daouda Diallo, qui défendait ce projet devant les députés. «Dès lors que les empreintes digitales d'une personne sont prises dans un pays de la Cédéao, elle ne pourra plus se faire délivrer un autre document dans tout l'espace communautaire», a expliqué le ministre cité par l'Agence de presse sénégalaise.

L'autre avantage relevé par M. Diallo est la suppression de la carte de séjour dans l'espace avec l'entrée en vigueur de la carte d'identité biométrique. L'instauration de la carte d'identité biométrique pour les citoyens de la Cédéao a été approuvée lors du Sommet des chefs d'Etat de cette organisation, tenu à Accra (Ghana) le 10 juillet 2014.

INDONÉSIE

Le bilan d'un naufrage de bateau s'alourdit à 5 morts

Les secouristes ont retrouvé le corps du capitaine du bateau qui a coulé vendredi dans le détroit de Bali, en Indonésie, portant à cinq le nombre de victimes, a indiqué hier le directeur du Bureau de recherche et de secours de Bali, Didi Hanzar.

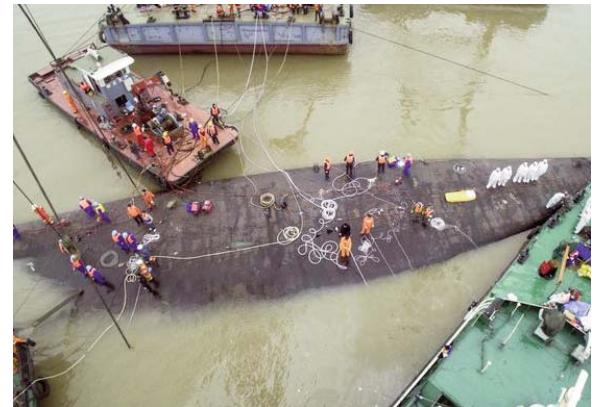
Un précédent bilan avait fait état d'un mort et quatre disparus. «Le corps du capitaine a été retrouvé aujourd'hui (dimanche) dans le bateau au fond de la mer.

Nous avons également retrouvé les corps de quatre autres personnes», a-t-il indiqué.

Suite à cette découverte, les autorités comptent mettre un terme à l'opération de recherche et de secours, toutes les personnes à bord ayant été retrouvées, a ajouté M. Hanzar.

Il a indiqué que 76 personnes ont été évacuées après le naufrage, et des dizaines d'entre elles souffrent de blessures après avoir sauté dans l'eau. Le directeur a indiqué que le ferry était surchargé, ce dernier ayant une capacité de 37 passagers et 14 membres d'équipage, mais les secouristes ont retrouvé 81 victimes lors de cet incident.

Le ferry Rafelia II a fait naufrage



alors qu'il quittait le port de Gilimanuk à Bali à destination de Ketapang, dans la province de Java oriental. «Une brèche s'est ouverte dans le ferry, ce qui a entraîné son naufrage», a indiqué l'officier.

MIGRATIONS/UE

30.000 migrants bloqués en Grèce

Plus de 30.000 migrants sont bloqués en Grèce dans des conditions d'hygiène déplorables en raison de restrictions imposées par plusieurs pays des Balkans, ont indiqué hier les autorités grecques.

Au seul poste-frontière g r é o - m a c é d o n i e n d'Idoméni, «il y a 13.000 personnes ici et près de 20.000 dans cette préfecture, soit plus de 60% de la population entière de migrants dans ce pays», a déploré Apostolos Tzitzikostas, gouverneur de la préfecture grecque de Macédoine, à la télévision Skai.

«Nous ne pouvons plus supporter ce poids seuls», s'est-t-il alarmé. Samedi, la chancelière allemande Angela Merkel avait exhorté la Grèce à rattraper son retard dans l'hébergement des réfugiés, tout en appelant à la «solidarité» envers

Athènes. «La Grèce devait avoir créé 50.000 places d'hébergement pour les réfugiés avant la fin 2015. Le retard doit être comblé au plus vite», a rappelé Mme Merkel, ajoutant que l'Union européenne doit et va soutenir la Grèce de façon solidaire.

Le nombre de candidats à l'asile - surtout des Syriens, des Irakiens et des Afghans - bloqués dans toute la Grèce augmente

depuis la fermeture de sa frontière par la Macédoine et les mesures restrictives prises par des pays des Balkans, jusqu'à l'Autriche. Au cours des deux dernières semaines, la Macédoine a entrouvert plusieurs fois sa frontière, ne laissant passer que 2.000 migrants, alors que 1.000 arrivent quotidiennement en Grèce depuis la Turquie.

Pour faire face à cette

situation, les 28 pays de l'UE doivent rencontrer lundi à Bruxelles le Premier ministre turc Ahmet Davutoglu, alors qu'il arrive de 1,25 million de demandeurs d'asile divisé comme jamais l'Union. Fin novembre, l'UE avait déjà signé un «plan d'action» avec Ankara pour stopper les migrants quittant par milliers les côtes turques à destination des îles grecques.

18 morts dans un naufrage au large de la Turquie

Au moins 18 migrants clandestins sont morts dans le naufrage de leur embarcation au large des côtes turques, a rapporté hier l'agence de presse Anatolie.

Les gardes-côtes turcs ont réussi à secourir 15 autres migrants qui se trouvaient à bord de ce bateau, qui naviguait en direction de la Grèce, au large de la station balnéaire de Didim, dans le sud-ouest de la Turquie. En 2015, les gardes-côtes turcs ont intercepté près de 92.000 réfugiés, et migrants et ont interpellé 190 suspects de trafic d'êtres humains contre 14.961 réfugiés et migrants et 106 trafiquants en 2014. Avec plus de 2,5 millions de réfugiés, soit le plus grand nombre dans le monde, la Turquie est l'un des principaux pays de transit pour les réfugiés et les migrants qui veulent entrer en Europe par l'itinéraire de la mer Egée. Le 7 mars, la Turquie rencontrera les 28 chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne (UE) pour un vaste sommet sur la pire crise des réfugiés et des migrants qu'a connue l'Europe depuis la Seconde Guerre mondiale.

INDE

300 lions asiatiques morts ces cinq dernières années dans le Gujarat (ouest)

Plus de 300 lions asiatiques sont morts au cours des cinq dernières années dans l'Etat de Gujarat, dans l'ouest de l'Inde, ont affirmé samedi les autorités locales.

Les chiffres sur la mort de lions asiatiques dans cet Etat ont été communiqués par le ministre de la Forêt Mangubhai Patel de l'Etat dans une réponse écrite au cours d'une session de l'Assemblée.

«Le ministre a déclaré que 310 lions, y compris des lionceaux, ainsi que 547 léopards, sont morts de causes naturelles ou non au cours des cinq dernières années», a repris le responsable local. Les causes de décès non naturelles énoncées par le ministre dans sa réponse incluent la tombée dans des puits ouverts, des accidents



avec des trains ou autres véhicules et l'électrocution.

M. Patel a ajouté que diverses mesures ont été prises pour sauver ces prédateurs. Le parc naturel de Gir de l'Etat du Gujarat en Inde est la dernière demeure des lions asiatiques. En 2015, un recensement effectué par les agents de la faune de l'Etat a dénombré 523 lions à Gir et sa périphérie.

En 2000, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) a ajouté le lion asiatique à la liste des espèces en danger critique. Le département de la faune de l'Etat du Gujarat a informé qu'il faisait tout ce qui lui était possible pour augmenter le nombre de ces grands félins.

APS

LE MINISTRE DE LA SANTÉ, M. BOUDIAF : Ouverture de 5 nouveaux centres anti-cancer avant fin 2016

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf a annoncé hier à Alger l'ouverture de 5 nouveaux centres anti-cancer avant fin 2016.

Les deux centres prévus à Tlemcen et Sidi Bel-Abbès ouvriront leurs portes durant le premier semestre 2016, tandis que ceux de Laghouat, Tizi-Ouzou et Adrar seront prêts fin 2016, hissant ainsi le nombre des centres anti-cancer à cinq, a indiqué M. Boudiaf, à l'ouverture de la réunion de la commission nationale d'évaluation et de suivi du plan national de lutte contre le cancer 2015-2019.

Ces centres "contribueront à généraliser la radiothérapie, qui constitue un lourd fardeau pour les patients qui sont obligés de se déplacer vers les grands centres du pays", a-t-il estimé. Concernant la chimiothérapie, le ministre a affirmé que ce problème "ne se pose plus surtout après la formation du corps médical et paramédical et l'ouverture de plusieurs services au niveau des hôpitaux", rappelant la mise en œuvre du plan national de lutte contre le tabagisme, la généralisation de l'élabo ration du registre du cancer dans



les différents centres nationaux et l'amélioration des soins à domicile qui sont à même de contribuer à la "mise en œuvre du plan national de lutte contre le cancer avant les délais fixés".

Le professeur Messaoud Zitouni, chargé de l'évaluation et du suivi du plan national anti cancer a insisté sur l'importance de conjuguer les

efforts et d'impliquer les secteurs concernés par la mise en œuvre de ce plan.

En marge de cette réunion, le ministre de la santé a honoré les professeurs Messaoud Zitouni et Fethi Merad Boudiaf, après leur nomination en tant que nouveaux membres de l'Académie française de chirurgie en 2016.

SELON LE D^R ASMA OUSSEDIK, CHEF DU SERVICE PÉDOPSYCHIATRIE DE L'EHS DE CHÉRAGA (ALGER) « 90 % des consultations de pédopsychiatrie révèlent des cas d'enfants autistes »

Au moins 90 % des consultations de pédopsychiatrie au niveau national, révèlent des cas d'enfants autistes, a affirmé hier le D^r Asma Ousseidik, chef de service pédopsychiatrie de l'établissement hospitalisé spécialisé (EHS) de Chéraga (Alger).

"Lors des consultations de pédopsychiatrie censées révéler des troubles anxieux, scolaires et du langage, le médecin se rend compte que les enfants autistes ont la + part du lion+", a précisé à l'APS le Dr Ousseidik, au lendemain d'une journée de sensibilisation sur ce syndrome organisée par l'association Echourrouk d'aide aux enfants autistes de la wilaya de Aïn Defla. Tout en signalant que les statistiques internationales font état d'un enfant autiste sur 180 naissances,

elle a soutenu que l'enfant peut échapper au retard mental si le dépistage et le diagnostic sont établis avant l'âge de 3 ans.

Face au nombre "effrayant" de diagnostic d'enfants autistes en Algérie, il n'y a pas assez de professionnels et de structures pouvant prendre en charge de manière convenable cette frange de malades, a déploré la spécialiste.

Elle a affirmé que la tranche d'âge qui consultait le plus il y a 20 ans est celle des 10-12 ans, faisant remarquer que de nos jours, des parents ramènent pour consultation des enfants dont certains ont à peine un an et demi. Selon elle, cet état de fait est révélateur de l'inquiétude des parents du devenir des enfants de prêter attention au développement de leurs enfants, reconnaissant le rôle des

médias dans la prise de conscience des parents sur les risques liés à cette pathologie. De son côté, le président de l'association locale Echourrouk, organisatrice de la journée, Zitouni Mustapha, a fait état de 250 enfants autistes recensés sur le territoire de la wilaya, un chiffre qui, selon lui, ne reflète pas la réalité, "nombre de parents préférant taire la maladie de leurs enfants à cause des pressions sociales", a-t-il soutenu.

Il a souligné que la prise en charge de l'enfant autiste est multidisciplinaire, impliquant, à la fois, le pédopsychiatre, le pédiatre, le psychologue, l'éducateur et l'orthophoniste, recommandant à ce sujet aux parents de prêter attention au développement de leurs enfants et de consulter un spécialiste

en cas de troubles du comportement ou du langage.

Évoquant la scolarisation des enfants autistes, il a regretté que des enfants soient renvoyés des classes, déplorant dans la foulée l'inexistence de pédopsychiatrie au niveau de la wilaya de Aïn Defla. Pour sa part, le Dr Abdelaïd Nadia, médecin généraliste exerçant à Aïn Defla, a souligné le rôle des parents dans le déclenchement de la maladie, mettant en exergue la patience, la volonté et le courage qui doivent les caractériser.

Pour elle, les enfants autistes ont besoin d'un environnement structuré faisant appel à un triptyque composé du personnel soignant, de l'entourage de l'enfant et des structures adaptées.

RDC

La diarrhée tue une vingtaine de personnes en moins d'un mois dans la province de la Tshopo(nord)

La diarrhée a fait au moins 17 morts en moins d'un mois dans la province de la Tshopo, dans le nord de République démocratique du Congo (RDC), ont indiqué les autorités sanitaires du pays.

Selon les mêmes sources, les deux territoires le plus touchée sont Basoko et Yakusu, où le nombre des cas a augmenté de 97 à 117, et le nombre des décès de 11 à 17 depuis le mois dernier.

Les raisons de la persistance de l'épidémie dans la zone reste tout de même inconnue, selon les autorités sanitaires du pays.

tés de la province. Le chef de division provinciale intérimaire de la santé à Tshopo, le dr Adelard Lufungula, a cependant précisé que trois facteurs de la propagation de cette maladie ont été identifiés, notamment l'enferrement non sécurisé des personnes décédées suite à la diarrhée au sein des communautés locales.

Adelard Lufungula, médecin intérimaire de zone de la Tshopo, a ajouté que pour le moment les malades sont soignés et que des mesures de prévention ont été prises pour que la population adopte

une attitude responsable. Selon d'autres sources, proches des autorités, une équipe médicale a été dépêchée sur place pour stopper la propagation de la maladie, en attendant les résultats de laboratoire.

La province de la Tshopo est la plus affectée par les inondations dues à la pluie diluvienne, avec près de 400.000 personnes sinistrées, selon le bureau de OCHA.

Pour plusieurs experts, les conditions de vie des sinistrés seraient à l'origine de la persistance de la diarrhée dans cette partie du pays.

INFRASTRUCTURES Réouverture "fin mars 2016" de la maternité du CHU de Constantine

La maternité du CHU de Constantine, fermée depuis juillet 2015 à la suite d'un constat alarmant quant à sa gestion, sera rouverte "fin mars 2016", a indiqué hier à l'APS le directeur de wilaya de la santé et de la population (DSP), Amor Bentouati.

La maternité de l'hôpital d'El Khrroub, dont la capacité a été portée à 120 lits pour faire face aux effets de la fermeture temporaire de la structure du CHU, "maintiendra ses activités", a ajouté le responsable. La ville de Constantine sera également renforcée, d'ici à avril 2016, d'une autre maternité de 40 lits devant être opérationnelle à l'inauguration attendue "très prochainement", de l'hôpital de Didouche-Mourad, a encore fait savoir le DSP. De plus, les travaux d'extension de la maternité de Sidi-Mabrouk (75 lits) sont en cours, en plus de l'hôpital Mère et Enfant, d'une capacité de 120 lits en construction à Ali Mendjeli où il sera réceptionné "courant 2017", a ajouté Bentouati. Le directeur général du CHU Benbadis de Constantine, contacté par l'APS, a souligné que les travaux de réhabilitation de la maternité située au sein de cet établissement étaient "terminés" en attendant le parachèvement des "dernières finitions". Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, avait annoncé, samedi à Alger, que le Centre anti-cancer (CAC) de Blida ainsi que la maternité du CHU de Constantine, désormais dotée de 200 lits, allaient rouvrir dans les prochains jours.

TUNISIE-LIBYE Le ministre libyen de la santé promet de régler les dettes des patients libyens soignés en Tunisie

Les dettes des ressortissants libyens soignés dans les hôpitaux tunisiens s'élèvent à 190 millions de dinars, un montant remboursable dès qu'il y aura un budget disponible à cet effet, a déclaré le ministre de la Santé dans le gouvernement libyen (internationalement reconnu), Ridha Oukli. Dans une interview exclusive accordée à l'Agence TAP, le ministre libyen a tenu à préciser que ce montant demeure à estimer. "Une fois réévalué, les modalités ainsi que les délais de son remboursement seront clairement fixés". "Nous avons signé des conventions avec les cliniques privées tunisiennes, une mesure qui nous permettra de prendre connaissance des frais généraux de soins propres à chaque patient en Tunisie", a-t-il ajouté. Afin de ne plus cumuler les dettes, le gouvernement libyen a signé un accord avec les cliniques privées en vertu duquel les frais de soins seront préalablement payés, a-t-il révélé.

Le ministre libyen a tenu à congratuler la Tunisie, gouvernement et peuple, pour le soutien apporté au peuple libyen depuis 2011. Oukli a, par ailleurs, dressé un tableau sombre de la situation sanitaire en Libye. "Nous sommes en mal de financer le secteur de la santé. D'importantes sommes d'argent sont bloquées à l'étranger, dont la Tunisie (295 millions de dinars)", a-t-il fait savoir. Le ministre libyen a plaidé en faveur d'une coopération entre le département tunisien des Affaires étrangères et la Banque centrale de Tunisie (BCT) dans l'objectif de rembourser ces dettes par le biais de ces fonds bloqués.

S'agissant de la pénurie des médicaments, le ministre libyen a tenu à souligner que son gouvernement a tenté, jusqu'à présent, de combler les besoins fondamentaux, dès lors, qu'un 1/2 modique » budget a été consacré au ministère de la santé, ajoutant qu'une enveloppe de 35 millions d'euros a été accordée par l'organisation mondiale de la santé à titre de dépôt. Ridha Oukli a, d'autre part souligné la prédisposition du gouvernement libyen à soutenir le jumelage entre l'hôpital de Zentan et celui de Tunis et ce dans le but d'améliorer la situation sanitaire en Libye.

UNE TASSE DE THÉ PAR JOUR POUR PRENDRE SOIN DE SON CŒUR

Boire du thé peut avoir des effets surprenants pour la santé du cœur, selon une nouvelle étude.



Le matin, êtes-vous plutôt thé ou café ? La première option pourrait être la plus bénéfique pour protéger votre cœur, à en juger les conclusions de chercheurs de l'hôpital John Hopkins de Baltimore, aux États-Unis. Les personnes qui boivent une tasse de thé par jour, peu importe la nature (noir ou vert) réduiraient de 35 % leur risque d'avoir un accident cardio-vasculaire au cours de leur vie par rapport à celles qui ne consomment pas de thé. Les consommateurs de thé auraient également moins de dépôts de calcium accumulés dans les artères, un facteur de risque de maladies du cœur.

"Nous avons découvert que les personnes qui boivent du thé de façon modérée affichent une progression en baisse de la quantité de calcium déposé dans les artères coronaires ainsi qu'une incidence réduite des événements cardio-vasculaires", explique au site Health le Dr Elliott Miller, médecin à l'hôpital John Hopkins de Baltimore et auteur de l'étude.

Pour arriver à ces conclusions, les médecins ont suivi 600 hommes et femmes en bonne santé cardiaque sur une durée de 15 ans. Le chercheur reste prudent et précise qu'il est pour l'instant incapable de déterminer si cet impact bénéfique sur la santé cardiovasculaire a pour origine la consommation de thé ou plutôt l'hygiène de vie des buveurs de thé (qui serait plus saine que les autres le cas échéant). Reste que ce n'est pas la première fois que le thé est associé à une bonne santé cardiaque. Ces supposées vertus proviendraient de sa richesse en flavonoïdes, des antioxydants. Cette boisson aurait également des bienfaits contre le diabète ou l'obésité. Les résultats de l'étude ont été présentés devant l'American Heart Association's Epidemiology le 1er mars 2016.

LE THÉ PEUT RÉDUIRE LES RISQUES D'AVC

Boire 5 tasses de thé par jour réduirait les risques d'accident vasculaire cérébral (AVC), selon les recommandations de la Haute autorité de la santé néerlandaise. Les études se suivent et confirment toutes les bienfaits santé du thé. Cette nouvelle étude relayée par le quotidien britannique *Daily Telegraph* nous apprend que boire 5 tasses de thé par jour limiterait les risques d'AVC et de diabète. Les chercheurs ont réalisé une méta-analyse d'études scientifiques éditées depuis 10 ans sur le thé. "Nous avons constaté que

dans la littérature scientifique depuis les 10 dernières années, il est clair que boire du thé est bon pour votre santé", a déclaré Eert Schotten, un porte-parole de la Haute autorité de la santé néerlandaise. "Trois à cinq tasses par jour réduiraient la pression artérielle, le diabète et les risques d'accidents vasculaires cérébraux, de sorte que cette recommandation (boire du thé) pourrait devenir l'une de nos 16 lignes directrices." Cette étude confirme les conclusions d'une étude scientifique japonaise publiée dans la revue

Stroke, de l'American Heart Association en mars 2013. Elle révélait que 2 à 3 tasses de thé vert permettait de réduire les risques de 14% de tous types d'AVC (contre une consommation rare ou inexistante). Et que boire 4 tasses de thé vert par jour réduirait les risques de 20% de tous types d'AVC. « La consommation de thé devrait être favorisée à des fins de santé publique », conclut la haute autorité de santé néerlandaise. Néanmoins, boire 5 tasses de thé par jour, c'est beaucoup. D'autant qu'un excès de caféine (la théine

est en fait la même molécule que la caféine) peut avoir des effets indésirables : nervosité, agitation, insomnies, diarrhées ... Oui au thé mais pour le moment, mieux vaut tout de même ne pas dépasser les 2 à 3 tasses de thé recommandées pour éviter de dépasser les seuils à partir desquels les effets indésirables se font sentir.1. Les femmes enceintes et allaitantes, les adolescents ainsi que les personnes souffrant de troubles cardiaques, hépatiques ou neurologiques doivent être particulièrement vigilantes.

LE TALC PEUT-IL PROVOQUER DES CANCERS ?

Le talc est utilisé depuis l'Antiquité pour ses propriétés matifiantes et absorbantes. Mais un récent procès qui s'est déroulé aux États-Unis est revenu sur ses conséquences pour la santé...

La liste des aliments (et produits du quotidien) susceptibles d'être cancérogènes ne cesse de s'allonger : aujourd'hui, c'est le talc qui est l'objet de tous les soupçons. Très apprécié pour son toucher doux et poudré, le talc est un composant minéral issu de la pulvérisation d'une roche - le silicate de magnésium - qui a des propriétés matifiantes et absorbantes. Il peut aussi être utilisé comme base neutre de maquillage, comme anti-transpirant ou avant une épilation à la cire.

Mais ce 24 février 2016, le verdict d'un procès très médiatique est tombé aux États-Unis - source. La marque Johnson&Johnson (qui commercialise des produits cosmétiques et d'hygiène, entre autres) a été condamnée à verser 72 millions de dollars - soit 65 millions d'euros - de dommages et intérêts à une famille, endeuillée par le décès d'une femme de 62 ans, emportée par un cancer des ovaires peut-être provoqué par

le talc. Pendant 35 ans, la défunte (qui vivait dans une petite ville d'Alabama) avait utilisé du talc quotidiennement.

Respecter certaines précautions d'usage

Le magistrat a en effet considéré qu'il existait effectivement un lien entre la pathologie et la poudre d'hygiène et jugé que la marque Johnson&Johnson aurait du prévenir les consommateurs du risque cancérogène. Risque que les médecins jugent "plausible" surtout lorsque le talc est utilisé sur les parties génitales de la femme : la poudre blanche pourrait provoquer une inflammation des ovaires, conduisant au développement de tumeurs. C'est en tout cas ce qu'a plaidé l'avocat de la famille dédommagée : aux États-Unis, 1200 plaintes contre la marque ont été déposées, toutes liées au talc et à des problèmes de santé.

Alors faut-il arrêter d'utiliser du talc ? Pas forcément. Car, malgré les différentes études menées sur la question (l'une parue en 2009 sous la direction du Centre international de recherches



sur le cancer, l'autre parue en 2012 et commandée par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), aucune certitude n'a pu être établie. Cependant, pour limiter les risques, quelques pré-

cautions s'imposent : ne jamais utiliser de talc sur les muqueuses, se fournir exclusivement en pharmacie ou en parapharmacie et faire un test cutané 24 heures avant l'utilisation, pour anticiper les réactions allergiques.

LE CANCER DU SEIN S'ACCOMPAGNE (PARFOIS) D'UN STRESS POST-TRAUMATIQUE



Selon une nouvelle étude allemande, les femmes qui souffrent d'un cancer du sein risquent également de développer un syndrome de stress post-traumatique. Celui-ci peut se prolonger au-delà d'un an.

Le cancer du sein est un véritable fléau : c'est le cancer le plus observé chez les femmes en France, en Europe et aux États-Unis. Chaque année, dans l'Hexagone, environ 50 000 femmes sont diagnostiquées et environ 12 000 femmes en décèdent : 8 sur 10 ont plus de 50 ans. Heureusement, dans 90 % des cas, la guérison est possible.

Pourtant, selon une nouvelle étude de la Ludwig-Maximilians-Universität Muenchen (Allemagne), les patientes qui souffrent d'un cancer du sein ont des risques accrus de développer - en plus - un état (ou syndrome) de stress post-traumatique (ESPT). Ce trouble psychologique (qui apparaît généralement à la suite d'un événement traumatisant : agression, accident, attentat...) se caractérise par différents symptômes : hypersensibilité, troubles du sommeil et de l'attention, hypervigilance...

Les symptômes persistent plus d'un an

Les chercheurs ont suivi 166 volontaires (des femmes allemandes récemment diagnostiquées d'un cancer du sein) pendant 1 an. Résultat : pendant l'intervalle entre l'annonce du diagnostic et le début des traitements, 82,5 % des participantes présentaient des signes d'ESPT (ruminations, idées noires, irriabilité, hypervigilance, fragilité émotionnelle...). Au bout d'un an, seules 2 % des participantes réunissaient encore tous les symptômes, mais 57,3 % souffraient toujours d'au moins un symptôme.

Pire : grâce à un sondage mené auprès des 166 volontaires, les chercheurs ont découvert que, lorsque les patientes avaient subi des traumatismes avant le diagnostic (agression sexuelle, accident de voiture...), elles étaient tout de même 40 % à considérer la survie du cancer du sein comme "le pire événement de leur vie". D'où l'intérêt de coupler son traitement anticancer à une gym douce (yoga, Pilates...), à des techniques de relaxation (sophrologie, auto-massages...) ou à des séances de méditation. Un bon moyen de soigner le corps... et l'esprit.

30 NEURONES CONTRÔLENT LA DOULEUR

La douleur est atténuée par un groupe uni de 30 neurones logés dans un centre antidouleur au cœur de l'hypothalamus.

Un centre de contrôle de la douleur a été identifié au cœur de l'hypothalamus, selon les résultats d'une étude du CNRS publiée dans la revue *Neuron*. En son sein, une trentaine de neurones seraient responsables de la production d'ocytocine dans le sang et dans la moelle épinière pour atténuer la douleur. Les chercheurs savaient que l'ocytocine est un messager essentiel dans la réduction de la douleur, mais, pour l'instant, son mécanisme était assez mystérieux.

Une équipe internationale de chercheurs, dirigée par Alexandre Charlet de l'Institut des neurosciences cellulaires et intégratives du CNRS, ont étudié le phénomène de libération de cette hormone au moment d'une douleur.

Ils ont observé un « nouveau » centre de contrôle. Pendant une douleur, la moelle épinière est « prévenue » par des nerfs périphériques.

Vers des traitements efficaces des douleurs pathologiques

« L'information est alors adressée à d'autres neurones, parmi



lesquels une petite population de 30 cellules de petite taille du noyau paraventriculaire de l'hypothalamus », explique d'Alexandre Charlet. « En retour, ils activent une famille de gros neurones, les neurones magnocellulaires, dans une autre région de l'hypothalamus, qui libèrent l'ocytocine dans la circulation

sanguine. La cible : les neurones périphériques qui continuent d'envoyer au cerveau le message responsable de la sensation douloreuse. L'ocytocine vient les « endormir » et de ce fait, diminuer la douleur. »

Cette découverte pourrait permettre de mettre en place nouveaux traitements contre des

douleurs pathologiques.

« Nous espérons trouver des marqueurs génétiques capables d'activer ou inhiber de manière spécifique ces trente neurones, afin de mieux atténuer les symptômes de patients souffrant de douleurs pathologiques, tout en limitant les effets secondaires », a conclut Alexandre Charlet.

LES RÊVEURS RESSENTENT PLUS LA DOULEUR

La tolérance à la douleur trouve son origine dans la structure du cerveau, légèrement différente d'une personne à l'autre, affirme une nouvelle étude américaine. Explications. Etes-vous souvent dans vos pensées ou êtes-vous plutôt très attentif ? En fonction de la réponse, vous ressentez plus la douleur que d'autres. Les personnes très concentrées auraient en effet un seuil de tolérance à la douleur plus élevé que les doux rêveurs, d'après les observations du Dr Robert Coghill, neurobiologiste au Wake Forest Baptist Medical Centre en Caroline du Nord. Comment expliquer que certaines personnes souffrent plus que d'autres à

blessure égale ? Cette différence de sensibilité serait une question de quantité de matière grise. « Nous avons découvert que les différences individuelles dans la quantité de matière grise dans certaines régions du cerveau sont associées au degré de sensibilité à la douleur », explique l'auteur de l'étude au *Daily Mail*.

Au cours d'une expérience, les sensibilités à la douleur ont été comparées chez 116 patients volontaires soumis à un IRM après qu'une petite zone de peau sur leur bras ou leur jambe a été touchée par un objet chauffé à 49 degrés. Les réactions cérébrales de cette mini-brûlure ont été obser-

vées à l'IRM. « Les sujets qui supportent le moins bien la douleur présentent moins de matière grise dans les régions qui contrôlent les pensées et l'attention », révèlent les résultats parus dans la revue scientifique *Pain*. Ces régions dont parle le chercheur, le précurvénus et le cortex cingulaire postérieur, correspondent à des aires cérébrales qui sont activées notamment pendant la rêverie.

Ces différences de structures cérébrales pourraient aider à « développer de meilleurs outils de diagnostic, de classification de traitement et même de prévention de la douleur », assure le Dr Robert Coghill.

LE VENIN DE MYGALE CONTRE LA DOULEUR

Un nouveau traitement à base de venin de mygale pour être efficace contre la douleur.

Le venin de mygale pourrait être un puissant analgésique, selon les résultats d'une étude présentée lors du 60ème congrès annuel de la société de biophysique, qui s'est tenu à Los Angeles du 27 février au 2 mars 2016 et publiée dans la revue *PainNewsNetwork*. La toxine ProTx-II de la mygale (*Thrixopelma pruriens*), qui se vit au Pérou, pourrait agir sur certains récepteurs du cerveau et permettre ainsi d'inhiber la douleur.

Les chercheurs de l'université de Queensland (Australie) ont étudié le venin de plus de 200 espèces d'araignées. Ils ont constaté que 40 % des venins contiennent au

moins un composé qui les lie aux canaux récepteurs de la douleur et bloquent l'activité du nerf.

De nouveaux traitements contre la douleur

Sónia Troeira Henriques, agent de recherche principal à l'Institut universitaire de Queensland for Molecular Bioscience et son équipe sont les premiers chercheurs à avoir découvert l'importance des propriétés de la membrane de liaison de ProTx-II dans l'inhibition d'un récepteur de la douleur humaine connue sous le nom de Nav 1.7. En effet, les individus nés sans Nav 1.7 en raison d'une mutation génétique sont différents à la douleur. « Nos résultats montrent que la membrane des neurones joue un rôle important dans la capacité de ProTx-II à inactiver les récepteurs à la douleur. En attirant la toxine vers elle, elle augmente la concentration de ProTx-II près des récepteurs de la douleur ainsi que ses chances de fixation », précise la scientifique.



« Ces études nous aident à comprendre le mode d'action de cette toxine pour obtenir des informations qui peuvent nous guider dans la conception et l'optimisation de nouveaux traitements contre la douleur », a conclu Sónia Troeira Henriques.

BÉNIN

4,2 millions de Béninois aux urnes pour élire un nouveau président

Quelque 4,7 millions d'électeurs Béninois sont appelés dimanche aux urnes pour choisir parmi 33 candidats, le successeur du président Thomas Boni Yayi, qui se retire au terme de deux mandats, conformément à la Constitution. Parmi les cinq favoris, le Premier ministre Lionel Zinsou et deux des plus influents hommes d'affaires du pays, Sébastien Ajavon, "le roi du poulet", et Patrice Talon, "le roi du coton", devaient voter dans la matinée à Cotonou, la capitale économique. L'économiste Abdoulaye Bio Tchané et l'ancien Premier ministre Pascal Irénée Kouakpaki, ABT et PIK comme les appellent leurs supporters, déposeront leur bulletin dans l'urne dans leurs fiefs respectifs : le premier à Djougou, au nord, et le second dans le village de Pomassé, au sud. Dans le collège Océan du quartier des Cocotiers, à Cotonou, Emile Sosa, un agriculteur de 49 ans, a été le premier à déposer son bulletin dans l'urne à 7h03 (06h03 GMT).

Initialement prévu le 28 février, le premier tour de la présidentielle a été reporté au 6 mars à cause de retards dans la production et la distribution des cartes des 4,7 millions d'électeurs de ce petit pays d'Afrique de l'Ouest, premier Etat d'Afrique francophone à avoir entamé une transition démocratique au début des années 1990. Selon le général Mathieu Boni, un des responsables d'une plate-forme de la société civile qui a déployé plus de 3.000 observateurs dans le pays, "plus de la moitié des bureaux ont ouvert à l'heure dans dix des douze départements".

Les grandes artères de Cotonou, en ébullition jusqu'à vendredi soir, date de la fin officielle de la campagne, s'étaient vidées samedi, et toutes les affiches électorales qui recouvraient les murs de la ville avaient été retirées, conformément à la loi. Les premiers résultats sont attendus dans les trois jours après le scrutin.

CONGO

Sassou Nguesso promet de l'emporter au 1^e tour de l'élection présidentielle

Le président congolais Denis Sassou Nguesso, qui brigue un troisième mandat, a promis samedi, en campagne à Pointe-Noire (sud), de remporter la présidentielle du 20 mars dès le premier tour face à huit adversaires selon l'AFP.

"Le 20 mars, ça sera un penalty tiré et marqué et puis c'est la victoire", a déclaré M. Sassou Nguesso devant des milliers de militants, arborant des tee-shirts et autres gadjets à son effigie.

Il a présenté son nouveau projet de société baptisé "la marche vers le développement". "Ce projet sera exécuté au cours des cinq prochaines années. Il mettra l'accent sur l'agriculture, le social et l'emploi des jeunes", a affirmé M. Sassou Nguesso, annonçant la construction d'un barrage de 1.000 mégawatts dans la région du Kouilou qui abrite Pointe-Noire.

"Le 20 mars ça sera un coup KO", a lancé Isidore Mvouba, un des responsables de campagne du candidat Sassou Nguesso, reprenant un slogan en vogue dans les dernières campagnes électorales en Afrique. "C'est de la magie", a ironisé Mabio Mavoungou Zinga, directeur de campagne du candidat André Okombi Salissa, en réaction à l'hypothèse d'une victoire de Sassou Nguesso au premier tour.

"Mathématiquement, il est impossible qu'un candidat l'emporte au premier tour. Même le candidat du pouvoir qui parle de passer au premier tour, c'est une chimère", a ajouté M. Mabio. "Si Sassou a la chance il sera cinquième au premier tour. Il n'est plus l'homme de la situation", a-t-il ajouté.

Quant au candidat Guy-Brice Parfait Kolelas, il a démarré sa campagne samedi sous une pluie battante, en sillonnant les quartiers sud et sud-Ouest de Brazzaville. L'unique candidate à la présidentielle du 20 mars, Claudine Munari, prévoit de lancer sa campagne par une conférence de presse dimanche.

La campagne électorale pour la présidentielle anticipée du 20 mars au Congo s'est ouverte vendredi, timidement en raison des commémorations de la tragique explosion d'un dépôt de munitions il y a quatre ans. Prévue pour juillet, le premier tour de la présidentielle a été avancé par les autorités congolaises. Neuf candidats dont une femme sont lancés dans la course à la magistrature suprême. M. Sassou Nguesso, qui cumule plus de 32 ans au pouvoir, est présenté comme un des grands favoris de ce scrutin.

Sa candidature a été rendue possible grâce à un changement de Constitution ayant fait sauter les deux verrous qui lui interdisaient de briguer un troisième mandat.

MALI

L'ONU réaffirme son soutien au Mali pour la mise en œuvre de l'accord de paix

Une délégation des quinze pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU en visite au Mali ont affirmé samedi leur volonté d'accompagner le gouvernement malien dans la mise en œuvre de l'accord de paix signé avec les groupes armés, selon un communiqué de la MINUSMA (mission de paix de l'ONU au Mali).

Le Mali et ses pays voisins dans le cadre du G5-Sahel. Faire avancer le processus de décentralisation, faciliter l'organisation des élections locales, opérationnaliser les nouvelles régions, nommer des représentants de l'état et des nouveaux exécutifs locaux sont entre autres les priorités évoquées par ces membres du Conseil de sécurité, selon le communiqué.

Le représentant de la France, François Delattre, a souligné que "la priorité aujourd'hui est à la pleine mise en œuvre et l'accélération de l'accord de paix".

Il a déclaré que les membres du Conseil de sécurité sont "très engagés pour renforcer la MINUSMA en termes de formation et d'équipement" et soutiennent les efforts de coordination entrepris par

le Mali et ses pays voisins dans le cadre du G5-Sahel.

Faire avancer le processus de décentralisation, faciliter l'organisation des élections locales, opérationnaliser les nouvelles régions, nommer des représentants de l'état et des nouveaux exécutifs locaux sont entre autres les priorités évoquées par ces membres du Conseil de sécurité, selon le communiqué.

En 2012, le nord du Mali a été transformé en base d'opérations par des groupes terroristes liés à Al-Qaïda. Les terroristes ont été chassés et en grande partie dispersés à partir de janvier 2013 par une opération militaire internationale, qui se poursuit actuellement.

Mais des zones entières



échappent encore au contrôle des forces maliennes et étrangères. Longtemps concentrées dans le Nord, les attaques se sont étendues à partir de début 2015 vers le Centre, puis le Sud.

A Mopti, les autorités régionales ont indiqué être confrontées à plusieurs difficultés pour le rétablisse-

ment de la sécurité, particulièrement dans des zones inondables et difficiles d'accès de cette région dans le delta intérieur du fleuve Niger. "Ce qui nous manque, c'est le lien aérien", a affirmé Boukary Koïta, du gouvernorat de la région. La visite de la délégation au Mali a pris fin hier.

SOUDAN

Des milliers de personnes aux funérailles de l'opposant soudanais Hassan al-Tourabi à Khartoum

Quelque 3.000 personnes ont assisté hier matin à Khartoum aux funérailles de l'opposant soudanais Hassan al-Tourabi décédé la veille à l'âge de 84 ans, ont rapporté des médias. Eminente figure politique passée dans l'opposition après avoir été la tête pensante du régime de Omar al-Béchir, Tourabi a été inhumé au cimetière de Bourri, dans l'est de la capitale soudanaise.

Des personnalités politiques, dont le vice-président Bakri Hassan Saleh et plusieurs ministres et responsables gouvernementaux, ainsi que des figures des différents partis politiques soudanais et des partisans de son Parti du congrès populaire, ont assisté aux funérailles.

Le président al-Béchir était lui absent, les médias officiels faisant état de son départ pour Jakarta où se tient aujourd'hui un sommet de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). M. Béchir s'était rendu samedi auprès de la famille de Hassan al-



Tourabi dans sa résidence à Khartoum pour présenter ses condoléances ainsi que d'autres responsables politiques du gouvernement et de l'opposition.

La radio et la télévision nationales consacraient leurs programmes hier à la vie de cet homme charismatique, rendant hommage à l'intellectuel et savant musulman "qu'il a été.

Fondateur des Frères musulmans soudanais, Tourabi accompagna, et même inspira selon certains, le coup d'Etat qui conduisit en 1989 le général Omar al-Béchir à la tête du pays.

Figure de proue de l'islam politique, cet homme charismatique et fin stratège n'a cessé d'étendre son influence et devint président du Parlement et secrétaire général du Congrès national, le parti du président Béchir, avant que leurs relations ne tournent à l'aigre en 1999.

Diplômé des facultés de droit de Khartoum, Londres et Paris-La Sorbonne, cet idéologue parlait couramment l'anglais, le français et l'allemand outre l'arabe.

LE PREMIER MINISTRE ITALIEN MATTEO RENZI : «Une éventuelle intervention italienne en Libye devra être approuvée par le Parlement»

Une éventuelle intervention militaire italienne en Libye devra d'abord être approuvée par le Parlement et Rome ne se précipitera pas sur le terrain, a prévenu samedi le Premier ministre italien Matteo Renzi.

Tout "engagement italien" contre les ramifications du groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech) en Libye "devrait passer par les nécessaires étapes parlementaires et institutionnelles", a déclaré M. Renzi dans une note à son parti de centre-gauche, le Parti démocrate.

"Ce n'est pas le moment de forcer les choses, c'est le moment d'agir avec bon sens et calme", a-t-il averti en

répétant qu'une intervention était suspendue à la formation d'un gouvernement libyen qui aurait la légitimité de demander une aide internationale pour endiguer l'expansion du groupe terroriste. Rome a accepté de mener une force de stabilisation sous mandat de l'ONU dans son ancienne colonie, mais il manque une couverture crédible de la part d'une autorité nationale libyenne. Ces propos ont été tenus alors que les Etats-Unis ont exprimé leur soutien à la décision de l'émissaire onusien, Martin Kobler, de convoquer les parties libyennes à un nouveau dialogue politique la semaine prochaine à Tunis.



YÉMEN

Près de 80% de la population a besoin d'aide humanitaire (ONG)

Près de 80% de la population yéménite a besoin d'aide humanitaire et deux millions d'enfants souffrent de malnutrition dans ce pays en proie à une situation effroyable, selon une des ONG encore présentes au Yémen. «La situation humanitaire s'aggrave, les ONG n'arrivent plus à couvrir les besoins de la population», a déclaré Cristina Thevenot, une responsable d'Action contre la faim (ACF), citée par le quotidien suisse *Le Matin*.

Alors qu'en mars 2015, on comptait quelque 16 millions de personnes ayant besoin d'assistance humanitaire, ce chiffre atteint aujourd'hui la barre des 21 millions, soit 80% de la population, précise-t-elle.

«Le niveau d'urgence humanitaire a été élevé à la phase 4, juste avant la famine» dans dix gouvernorats sur 21, a poursuivi Mme Thevenot. De plus, il existe plein d'obstacles qui entravent l'activité des ONG. On peut citer la liberté de mouvement limitée, ainsi que les menaces et les interpellations du personnel dans ce pays en proie à la guerre. De plus, deux millions d'enfants connaissent la malnutrition, et concrètement un enfant sur trois à Hodeida (ouest) se trouve dans cette situation effroyable. «Nous constatons une aggravation des cas de malnutrition qui arrivent dans les centres d'action contre la faim, et les enfants sont plus âgés», a rapporté Isabelle Moussard Carlsen, directrice régionale pour le Moyen-Orient d'ACF. Le conflit armé se poursuit dans le pays. Les affrontements opposent les rebelles Houthis du mouvement chiite Houthis Ansar Allah, et la partie de l'armée fidèle à l'ex-président Ali Abdallah Saleh, aux troupes loyales au président Abd Rabbo Mansour Hadi qui sont soutenues au sol et dans les airs par les forces de la coalition arabe sous commandement saoudien.



Cette dernière intervient depuis mars 2015 au Yémen. Les Houthis se sont emparés depuis fin 2014 de vastes pans du territoire yéménite ainsi que de la capitale Sanaa.

INDE-PAKISTAN

L'Inde relève son niveau d'alerte à la suite de la menace d'un groupe de rebelles pakistanais

L'Inde a relevé son niveau d'alerte dans l'Etat occidental de Gujarat après des informations des services de renseignement selon lesquelles une dizaine de rebelles ont pu franchir la frontière en provenance du Pakistan voisin, a annoncé la police hier.

La sécurité a été renforcée dans les principales installations de Gujarat, à la suite de cette mise en garde des services de renseignement indiens, a déclaré la di-

recteur général de la police de cet Etat, P.C. Thakur.

Une équipe des forces d'élite de la Garde nationale est arrivée à Gujarat «après une alerte au terrorisme. L'Etat a été placé en niveau d'alerte élevé», a-t-il dit.

Les autorités ont demandé à toutes les hautes responsables des forces de police de se rendre au travail immédiatement et de signaler toute activité suspecte, selon une note émise par le ministère de l'Intérieur de cet

Etat. D'après M. Thakur, le gouvernement indien craint que des membres d'organisations interdites comme le groupe rebelle pakistanais Lashkar-e-Taiba (LeT), ne soient passés en Inde via le district de Kutch, qui partage une frontière terrestre et maritime avec le Pakistan.

L'Inde accuse le groupe Lashkar-e-Taiba (LeT) d'être responsable des attentats de Bombay qui avaient fait 166 morts en 2008. Le Pakistan a interdit

ce groupe mais un certain nombre de ses dirigeants, comme Hafiz Saeed et Zakir-Rehman Lakhvi, sont libres. Gujarat, l'Etat du Premier ministre indien Narendra Modi, avait également été secoué en 2008 par une série d'attentats qui avaient fait au moins 45 morts. En 2002, Gujarat avait été déchiré par des émeutes religieuses qui avaient fait plus d'un millier de morts, pour la plupart des membres de la minorité musulmane.

AFFAIRE NAUDIN

Le parquet dominicain réclame des «mesures coercitives»

Le parquet dominicain a réclamé samedi des «mesures coercitives», pouvant aller jusqu'à une détention provisoire, à l'encontre du Français Christophe Naudin, extradé d'Egypte pour son implication dans l'évasion de deux pilotes français condamnés pour trafic de drogue.

«En ce moment, le magistrat Milciades Guzman (en charge du dossier) va déposer une requête de mesure coercitive pour l'affaire Naudin», a déclaré la responsable de la communication du procureur général de la République, Tessie Sanchez.

Le procureur est arrivé samedi au Palais de justice de Saint-Domingue, la capitale dominicaine, afin de déposer une demande formelle, a constaté un vidéaste de l'AFP.

Les «mesures coercitives» en question peuvent aller d'une libération sous caution avec obligation de se présenter régulièrement devant un juge à un placement en détention provisoire pour une durée comprise entre trois mois et un an.

M. Naudin doit bientôt être présenté devant un juge et le procureur présentera les charges retenues contre lui, avant une audience préliminaire qui déterminera si il existe suffisamment

d'élements pour un procès. Criminologue et spécialiste de la sûreté aérienne, le Français âgé de 53 ans a été extradé jeudi d'Egypte vers la République dominicaine, qui avait émis un mandat d'arrêt fin novembre pour sa participation à l'évasion



Leur condamnation a été confirmée en appel le 11 février par la justice dominicaine.

Un autre mandat d'arrêt, également émis fin novembre par la République dominicaine, vise le député européen Aymeric Chauprade et Pierre Malinowski, qui était alors assistant parlementaire à Strasbourg de M. Chauprade et de l'ancien président du Front national (extrême droite) Jean-Marie Le Pen, pour leur implication présumée dans l'évasion.

PORTUGAL

L'ancien Premier ministre reconduit à la présidence du PSD

L'ancien Premier ministre portugais Pedro Passos Coelho, 51 ans, a été reconduit samedi soir à la présidence du Partisocial-démocrate (PSD, centre droit) pour un quatrième mandat de deux ans, à l'issue d'un vote direct des militants.

M. Passos Coelho, qui était le seul candidat à sa propre succession, a été réélu avec 95% des voix des 23.271 participants au vote, son meilleur résultat obtenu jusqu'ici, selon un porte-parole de son parti cité par l'AFP.

Il avait été élu une première fois à la présidence du PSD en mars 2010, puis en mars 2012 et en janvier 2014. Premier ministre du pays de 2011 à 2015, il avait été renommé à son poste à l'issue des élections législatives du 4 octobre, remportées par la coalition de droite, mais sans majorité absolue. Peu après, il a dû céder sa place, évincé au Parlement par une alliance inédite entre le Parti socialiste, deuxième des élections, le Bloc de gauche et le Parti communiste.

Ce centriste libéral, qui a sorti son pays du gouffre financier au prix d'une cure de rigueur sans précédent, cherche désormais à se désosier d'une image trop austère.



Soucieux d'orienter son parti davantage vers le centre, il a fait auprès des militants campagne sur le thème d'un retour aux origines sociaux-démocrates du PSD né en 1974 après la chute de la dictature salazariste. «Je suis naturellement candidat au poste de Premier ministre», avait indiqué M. Passos Coelho au début de sa campagne. Mais «j'espère ne pas être appelé à nouveau quand la maison est en feu», a-t-il ajouté.

M. Passos Coelho avait été élu Premier ministre en 2011 peu après l'appel à l'aide du Portugal, qui a dû négocier un plan de sauvetage international de 78 milliards d'euros pour éviter le défaut de paiement.

BELGIQUE

Les centrales nucléaires sous haute surveillance

Près de 150 militaires seront prochainement déployés en mission de surveillance des sites nucléaires de Belgique, a appris samedi l'agence Chine-Nouvelle de sources concordantes. Ces mesures de sécurité supplémentaires ont été initiées par Jan Jambon, ministre belge de l'Intérieur, suite aux attentats de Paris en novembre 2015. Une vidéo retrouvée chez un suspect laissait en effet croire que des attaques étaient possibles contre les sites nucléaires belges. Les centrales concernées par cette protection de l'armée sont celles de Doel, Tihange, Mol, Dessel et Fleurus. Le coût de cette mission de surveillance est assumé par la société Electrabel (Groupe ENGIE), précise la chaîne d'information RTL Info. Le nombre de militaires belges déployés pour des missions de surveillance s'élève à présent à 740 en Belgique. Le niveau 3 de menace est toujours maintenu par l'Organisation de Coordination pour l'Analyse de la Menace (Ocam).

Un hommage à Assia Djebbar prévu à l'Université Oran 2

Un hommage sera rendu, demain, à l'écrivaine Assia Djebbar, par la faculté des lettres étrangères (FLE) de l'université Oran 2 et l'Association féministe pour l'épanouissement de la personne et l'exercice de la citoyenneté (Afepec), domiciliée à Oran.



Un hommage sera rendu, demain, à l'écrivaine Assia Djebbar, par la Faculté des Lettres Étrangères (FLE) de l'Université Oran 2 et l'Association Féministe pour l'Epanouissement de la Personne et l'Exercice de la Citoyenneté (Afepec), domiciliée à Oran.

Le programme de cette manifestation, à la fois commémorative et littéraire figurent plusieurs conférences sur la vie et l'œuvre de cette grande écrivaine algérienne, décédée le 6 février 2015, qui seront données par des universitaires d'Oran, Mostaganem, Tlemcen et Alger.

Parmi les conférences proposées par les organisateurs, on retiendra Assia Djebbar : inventer une langue entre corps et voix de Fatima Medjad, Enseignante Université d'Oran, la réception d'Assia Djebbar dans les médias arabophones de Daoud Mohamed, de l'Université d'Oran, Au seuil de l'écriture de soi: quelques jalons autobiographiques dans trois romans d'Assia Djebbar, de Sari Mohamed Latifa, Enseignante à l'Université de Tlemcen (FLE), la dimension féminine dans l'écriture de Assia Djebbar, le cas de loin de Médine de Cherifa Benhamamouch,

magistrante (FLE). D'autre part, il est prévu la projection d'Extraits des films "La Nouba des femmes du mont Chenoua" et "La Zerda ou les chants de l'oubli", ainsi qu'une lecture de textes d'Assia Djebbar par la comédienne Fadila Hachemaoi et la conteuse Djamilia Hamiou.

Assia Djebbar, de son vrai nom Fatima Zohra Imalayène, (1936-2015), est une historienne de renom et cinéaste, mais également romancière, nouvelliste, essayiste et poétesse. Assia Djebbar a été honorée à l'ouverture du Festival International d'Oran du Film Arabe de 2015. Auteure de nombreux romans, nouvelles, poésies et essais, elle a aussi écrit pour le théâtre et a réalisé plusieurs films. Parmi ses œuvres les plus marquantes "Les alouettes naïves", "Les enfants du nouveau monde", "femmes d'Algier dans leur appartement", "L'amour, la fantasia "Ombre sultane", "Loin de Médine". Elle réalise deux films, "La Nouba des Femmes du Mont Chenoua" en 1978, long-métrage qui lui vaudra le Prix de la Critique internationale à la Biennale de Venise de 1979 et un court-métrage "La Zerda ou les chants de l'oubli", en 1982.

Un colloque international à Béjaïa en vue de l'élaboration d'un dictionnaire monolingue en tamazight

Prés d'une quarantaine d'experts en linguistique et lexicologie sont attendus dès samedi prochain à l'université de Béjaïa pour prendre part durant trois jours à un colloque international se prédestinant à aider à l'élaboration d'un dictionnaire monolingue en tamazight, a annoncé, ce samedi, le secrétaire général du haut commissariat à l'amazighité (H.C.A), l'Hachemi Assad.

«L'objectif est de mettre en place une unité de recherche, qui sera localisée dans le futur centre de recherche en langue et culture amazighes, en réalisation à Béjaïa, et qui aura pour mission d'élaborer un dictionnaire monolingue en berbère», a précisé M. Assad, visiblement optimiste, quant aux résultats de cet événement, qui, outre un panel national très relevé, réunira des «experts de Suisse, France, Canada, Maroc et Italie, dont l'expérience et la connaissance du berbère apporte un sérieux gage de succès».

CONSTANTINE 2015

Akli Yahiatene et Kader Taleb ouvrent en beauté la semaine culturelle de Tizi Ouzou

Les chanteurs Akli Yahiatene et Kader Taleb ont subjugué, jeudi soir, par leurs rythmes kabyles entraînants et la beauté de leurs mélodies le public constantinois présent en force à la salle Ahmed-Bey où s'est ouverte la semaine culturelle de Tizi Ouzou.

Placée sous le signe d'un hommage à l'auteur-compositeur et chanteur d'expression kabyle Rabah Taleb, décédé en décembre 2015, la soirée concoctée par la capitale du Djurdjura dans l'antique Cirta, en présence du ministre de la Jeunesse et des sports, El Hadi Ould Ali, a offert aux spectateurs des moments musicaux enchantés.

Du haut de ses 86 ans Akli Yahiatene a entamé sa prestation avec "Thamurti thamurth Idhur" (Mon pays est celui des montagnes), emportant l'auditoire dans la profondeur des paroles reflétant la splendeur des paysages de Kabylie.

L'artiste, chaleureusement ovationné, enchaîne avec "Aminigh Awal Fahmîth" (Je te dis une parole à saisir) et "El Firak" (La séparation) que beaucoup de présents fredonnent sans relâche. En parfaite communion avec son public, celui qui l'en surnomme le maître de la chanson chaâbi kabyle a lancé "Athssant walniye segumettawen" (Mes yeux rient de larmes) et puis "Ya el Menfi" (le banni), arrachant des flots d'ovations d'un public conquis.

Avec panache et beaucoup d'ardeur, Kader Taleb, fils du regretté Rabah Taleb, a gratifié à son tour l'assistance

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ADRAR

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 096601019029431

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

En application des dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complété; la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Adrar informe l'ensemble des soumissionnaires à l'avis d'appel d'offres national restreint n° 17/WADSP/2015, publié sur les quotidiens nationaux «الصحراء» en date du 04/11/2015 et «DK NEWS» en date du 04/11/2015 portant Réalisation d'un bloc de soin lot n° 04) dans le cadre de l'opération réalisation d'une polyclinique à charouineet , qu'à l'issue de l'évaluation des offres l'avis d'attribution provisoire des marchés pour les sociétés ci-après :

N°du Lot	Numéro du Soumissionnaire retenu	Numéro d'Identification Fiscale	Délai de livraison	Note /100	Montant de l'offre	Observations
04	EURL MIMAR SALAMONE	001501019002560	180Jours	45.33	15 006 001,14	Offre la moins disante

La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Adrar invite les autres soumissionnaires, qui sont intéressés, de se rapprocher de ses services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Conformément à l'article 114, les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Adrar dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou dans le BOMOP

BOUIRA

La plus jeune des moudjahidate raconte son engagement héroïque dans la guerre de Libération nationale

Sadika Kadri, la plus jeune des moudjahidate au niveau national, âgée actuellement de 72 ans, a témoigné, hier à Bouira, de son engagement héroïque durant la guerre de Libération nationale et des souffrances qu'elle a endurées avec ses compagnons d'arme à cette époque.

Née le 6 avril 1944 à Ouled Sidi Brahim relevant actuellement de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, la moudjahida Sadika Kadria, lors d'une rencontre organisée par la radio locale à l'université Akli Mohand Oulhadj à la veille de la célébration de la Journée mondiale de la femme, rendu un vibrant hommage à toutes les femmes martyrs et moudjahidate qui se sont jetées à plein corps dans la bataille pour combattre l'ennemi colonial et libérer le pays. « Moi-même, malgré mon très jeune âge à l'époque, j'étais parmi ces femmes paysannes ayant un courage exemplaire et la détermination à m'engager aux côtés des moudjahidines dans les ménages pour combattre l'ennemi », a souligné cette moudjahida qui a rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) au début de l'année 1956, lors d'un entretien accordé à l'APS en marge de cette rencontre.

En profitant de mon petit âge pour tromper la vigilance de l'armée coloniale, les responsables de l'ALN m'utilisaient comme agent de liaison puis collectrice de cotisations et de fonds pour financer la cause nationale alors que j'avais à peine 12 ans », s'est-elle remémorée devant un parterre de femmes responsables parmi lesquelles une chef de Sûreté, des enseignantes et deux directrices de centre psychopédagogique.

Selon ses témoignages, Mme Kadri, fille d'Ahmed Kadri, militante du Front de



libération nationale (FLN) et officier de l'ALN dès 1955 dans la région puis à la Wilaya III historique (1958-1962), a participé à plusieurs opérations de ravitaillement et d'armement au profit des combattants de l'ALN notamment dans les régions de Bouaïche (Bechloul), ainsi qu'à Tizit, un village qui relève actuellement de la commune de Souk El-Had dans la daira d'Iferhouen. « J'ai beaucoup travaillé à Tizit, la seule petite bourgade montagneuse qui n'était pas contrôlée à l'époque par l'armée française, et où j'apportais mon aide aux moudjahidines en leur donnant toutes les informations concernant les mouvements de l'armée coloniale, et en leur fournissant des armes et des munitions ainsi que de la nourriture », a raconté cette moudjahida, qui a survécu à plusieurs tentatives d'arrestation par l'armée française.

« Durant mes missions, j'agissais librement et sans que l'armée se rende compte de mes activités de soutien à l'ALN, mais quelques mois après j'ai failli être arrêtée à plusieurs reprises par l'armée fran-

çaise n'était-ce ma vigilance et l'assistance apportée par certains citoyens de la région de Bechloul (est de Bouira) », a-t-elle confié.

Mme Sadika Kadri s'est rappelée en outre et avec amertume des tortures et « pratiques inhumaines » qu'exerçaient les soldats français sur les femmes suspectées de soutien aux moudjahidines. « Plusieurs femmes parmi mes compagnes ont été arrêtées et séquestrées dont deux d'entre elles avaient été brûlées vives devant les yeux des villageois de Thizzit après leur refus de divulguer les secrets des moudjahidines qui activaient dans cette région forestière et montagneuse », a-t-elle témoigné. La moudjahida a saisi l'occasion de la rencontre organisée dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la femme pour appeler l'assistance, notamment les jeunes étudiantes, à s'armer de savoir et de courage en vue de contribuer au développement et à la modernisation du pays et ce tout en préservant la mémoire nationale et l'histoire des martyrs.

Le Musée régional du moudjahid de Tizi Ouzou aux martyrs de la guerre de Libération nationale est de permettre aux moudjahidines de livrer leurs témoignages et de partager leurs mémoires, a indiqué samedi le directeur du Musée, Chabane Hamcha.

S'exprimant à l'occasion d'un hommage rendu au chahid Mezine Younes dit Si Boudjemaâ, il a soutenu que l'histoire est « dans le détail » et pour l'écrire il faudrait se baser sur les mémoires des moudjahidines et tenter de recueillir le maximum de témoignages et de documents liés à la guerre de libération afin de les remettre aux historiens. Dans ce contexte, des moudjahidines venus, notamment, de la région natale du chahid Mezine Younes à Aït Ali Ouyahia, dans la commune d'Iferhouen (Tizi-Ouzou) ont livré leurs témoignages sur le parcours de cet homme, tombé au champ d'honneur à Ifri Ouzelléguène en 1957 après une lutte acharnée contre le colonisateur français. Boussad Kenssi (90 ans), un moudjahid qui avait cô-

té le martyr durant la guerre de libération, a rapporté que Si Boudjemaâ avait un « pouvoir persuasif énorme » et son rôle après le déclenchement de la guerre en 1954 était de sillonner les villages d'Iferhouen et de mobiliser les troupes pour soutenir la lutte armée à travers la prise des armes sur l'ennemi. Si Cherif Marghena, un autre moudjahid, a rappelé que parmi les principales opérations menées par Si Boudjemaâ, figure l'attaque de la caserne de Tizi L'djamaâ à Aït Ali Ouyahia, menée le 9 janvier 1955 par un groupe de 12 militants de la cause nationale, dont Amar Ath Chikh et Saïd Babouche. Il a également pris part à d'autres opérations comme l'accrochage de Tazrout Amrane du 26 septembre 1956 et celui de Tichekirt durant la même année. En 1957, il a été nommé chef de région dans sa localité à Iferhouen avant d'être chargé d'une mission à Ouzelléguène dans la wilaya de Béjaïa. Il est tombé au champ d'honneur en 1957, à l'âge de 40 ans, lors d'une opération de l'armée française dans cette région.

APS

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن والعمارة والبيئة
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
الهيئة العليا للمعمرات والتنمية الحضرية والبيئية
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE BEJAIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N° ...01/2016

La Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Béjaïa lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale relativé à la réalisation des travaux d'amélioration urbaine :

SITE 01: TOUDJA CENTRE - COMMUNE DE TOUDJA
Lot : VOIRIE-TROTTOIRS - AMENAGEMENT EXTERIEURS -DEP - AEU- AEP

SITE 02: TAOURIT VILLAGE AQUEMOUNE - COMMUNE DE BENI-MAOUCHE
Lot : AMENAGEMENT DES TROTTOIRS - ALLEES PIETONNES ET DRAINAGE DES EAUX PLUVIALES (DEP)

L'offre s'adresse à toutes les entreprises intéressées et titulaire du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité, dans le domaine des travaux publics et hydraulique Catégorie quatre (IV) et plus (activité principale ou secondaire).

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges par une personne délivrée auprès de la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Béjaïa, sis au Bloc Administratif - Rue de la Liberté - BEJAIA.

La présentation de la soumission doit être conforme aux conditions fixées dans l'instruction aux soumissionnaires du dossier d'appel d'offres.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière conformément à l'article 67 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics. Le dossier comprend :

A - DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature doit contenir une déclaration de candidature

- Casier judiciaire en cours de validité (copie originale)
- Attestation fiscale
- Carte d'immatriculation fiscale (NIF)
- Statut de l'entreprise
- Registre de commerce
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les soumissionnaires disposant de personnalité morale (SARL, SNC, EUR,...etc.)
- Déclaration de Probléti paraphe signée.
- Certificat de Qualification et de classification professionnelle dans le domaine des travaux publics et hydraulique Catégorie Quatre (IV) et plus (activité principale ou secondaire).
- Références bancaires de l'entreprise
- Le Chiffre d'affaires qui est justifiée par les bilans des 03 dernières années(2013-2014-2015) ou C 20.
- Référence professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution avec les montants des 04 dernières années(2012-2013-2014-2015), signées par le maître de l'ouvrage

B - Offre Technique :

- Déclaration à soumissionnaire paraphée signée.
- Instruction au soumissionnaire
- Extrait de rôle apuré ou échéancier
- Liste des moyens matériels mobilisables « Le matériel roulant devra être justifié par des cartes grises + assurances, pour le matériel fixe devra être justifié par une expertise délivrée par des agents habilités ou le cas échéant par un agent de contrôle technique (expert ou huissier de justice) ».
- Liste des moyens humains signé et cacheté « Encadrement technique de l'entreprise doit être justifié par des copies des diplômes +affiliation CNAS».
- Planning et défilé global de réalisation

C- Offre Financière :

- Soumission
- Le bordereau des prix unitaires (BPU)
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE)
- La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)

La date limite de dépôt des offres est fixée à Quinze (15) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse et le BOMOP.

Les offres techniques et financières doivent être soumises dans deux (02) enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme portant uniquement la mention suivante en indiquant le site et le lot :

« A'N OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE
DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITE MINIMALE N° ...01/2016 »

PROJET : TRAVAUX D'AMÉLIORATION URBAINE

SITE 01: TOUDJA CENTRE - COMMUNE DE TOUDJA
Lot : VOIRIE-TROTTOIRS - AMENAGEMENT EXTERIEURS -DEP - AEU- AEP

SITE 02: TAOURIT VILLAGE AQUEMOUNE - COMMUNE DE BENI-MAOUCHE
Lot : AMENAGEMENT DES TROTTOIRS - ALLEES PIETONNES ET DRAINAGE DES EAUX PLUVIALES (DEP)

Les offres devront être déposées à la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Béjaïa, Bloc administratif 3^{me} étage, Rue de la Liberté Béjaïa.

Les offres qui ne répondent pas aux conditions du cahier de charges de l'appel d'offres notamment la présentation de la soumission en 2 volets distincts (offre technique et offre financière dans 2 enveloppes séparées) seront rejetées par la commission d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 03 mois et 15 jours à compter de la date limite de remise des offres.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour ouvrable correspondant à la date limite de dépôt des offres à 14H00 au siège de la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Béjaïa .

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:25 : TFou
08:25 : Météo
08:30 : Téléshopping
09:20 : Météo
09:25 : Petits secrets entre voisins
09:55 : Petits secrets entre voisins
10:25 : Petits secrets entre voisins
10:55 : Petits secrets en famille
11:20 : Petits secrets en famille
12:00 : Les douze coups de midi
12:50 : Petits plats en équilibre
13:00 : Journal
13:35 : Petits plats en équilibre
13:45 : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:15 : Ma soeur, ma bataille
17:00 : L'addition, s'il vous plaît
18:00 : Bienvenue chez nous
19:00 : Money Drop
19:55 : Météo
20:00 : Journal
20:35 : Tirage du Loto
20:40 : Météo
20:45 : C'est Canteloup
20:55 : Après moi le bonheur
22:55 : New York Unité Spéciale
23:45 : New York Unité Spéciale

2

06:27 : Point route
06:30 : Journal
06:35 : Télématin
06:57 : Météo 2
07:00 : Journal
07:10 : Télématin (suite)
08:00 : Journal
08:10 : Télématin (suite)
09:24 : Dans quelle éta-gère
09:30 : Amour, gloire et beauté
10:00 : C'est au programme
10:46 : Météo outremer
10:55 : Motus
11:25 : Les Z'amours
12:00 : Tout le monde veut prendre sa place
12:54 : Météo 2
13:00 : Journal
13:48 : Elles ont toutes une histoire
13:51 : Météo 2
13:54 : Consomag
14:05 : Toute une histoire
15:10 : L'histoire continue
15:45 : Comment ça va bien !
16:25 : Comment ça va bien !
17:15 : Dans la peau d'un chef
18:10 : Joker
18:50 : N'oubliez pas les paroles
19:25 : N'oubliez pas les paroles
19:55 : Météo 2
20:00 : Journal
20:39 : Parents mode d'emploi
20:42 : Parents mode d'emploi
20:45 : Image du jour
20:47 : Alcaline l'instant
20:51 : Météo 2
21:00 : No Offence
21:45 : No Offence
22:30 : No Offence
23:20 : No Offence

3

06:00 : EuroNews
06:30 : Garfield & Cie
06:45 : Garfield & Cie
06:55 : Garfield & Cie
07:05 : Garfield & Cie
07:20 : Boule et Bill
07:30 : Boule et Bill
07:45 : Ninjago
08:10 : Ninjago
08:30 : Peanuts
08:38 : Peanuts
08:40 : Des baskets dans l'assiette

08:43 : Les défis d'Alfridge
08:50 : Dans votre région
09:50 : Dans votre région
10:45 : Consomag
10:50 : Midi en France
11:50 : Météo
12:00 : 12/13 : Journal régional
12:25 : 12/13 : Journal national
12:55 : Météo à la carte
13:47 : Elles ont toutes une histoire
13:50 : Un cas pour deux
15:00 Sport : Cyclisme
16:55 : Harry
17:30 : Slam
18:10 : Questions pour un champion
19:00 : 19/20 : Journal régional
19:18 : 19/20 : Edition locale
19:30 : 19/20 : Journal national
19:58 : Météo
20:00 : Tout le sport
20:20 : Météo régionale
20:25 : Plus belle la vie
20:50 : Elles ont toutes une histoire
20:55 : Lady Di est morte
22:00 : On a tiré sur Jean Paul II
22:55 : Ils ont tué Sadate
23:56 : Météo

CANAL+

06:55 : Salut les Terriens !
08:05 : Les Simpson
08:25 : Homeland
09:20 : Homeland
10:10 : Surprises
10:25 : Favelas
12:15 : Mon oncle Charlie
12:40 : Connasse
12:45 : La nouvelle édition
14:05 : Carte blanche
14:07 : Refroidis
16:00 : Zapping
16:05 : Dark Places
17:55 : Les Guignols
18:05 : Parks and Recreation
18:30 : Album de la semaine
18:36 : Connasse
18:40 : Carte blanche
18:45 : Le JT du Grand Journal
19:10 : Le grand journal
20:10 : Le petit journal
20:50 : Les Guignols
21:00 : Tunnel
21:50 : Tunnel
22:40 : Spécial investigation
23:30 : L'oeil de Links

6

06:00 : M6 Music
07:15 : Matt et les monstres
07:25 : La maison de Mickey
07:50 : Docteur La Peluche
08:10 : K3
08:20 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:35 : Les p'tits cuistots
08:40 : Les p'tits cuistots
09:00 : M6 boutique
10:10 : Devious Maids
11:00 : Devious Maids
11:45 : Devious Maids
12:40 : Météo
12:45 : Le 12.45
13:10 : Scènes de ménages
13:38 : Astuces de chef
13:40 : Météo
13:45 : Un mariage à l'épreuve
15:45 : Une vie pour se reconstruire
17:25 : Les rois du shopping
18:40 : Chasseurs d'appart'
19:40 : Météo
19:45 : Le 19.45
20:10 : Scènes de ménages
20:55 : Top chef
23:10 : Top chef, les secrets des grands chefs
23:55 : Top chef, les secrets des grands chefs

La sélection

TF1

20h55

Après moi le bonheur



Après moi le bonheur Marie-Laure, mère de quatre jeunes enfants, apprend que le cancer dont elle souffre ne lui laisse que quelques mois à vivre. Ne pouvant compter sur un mari absent et démissionnaire, elle entend tout faire pour s'assurer que ses gamins grandissent ensemble dans une famille qu'elle aura choisie. Mais elle se heurte rapidement à la rigidité des services sociaux. Selon la loi, c'est le juge qui décidera du placement des môme après la mort de Marie-Laure.

2

20h55

No Offence

**3**

20h50

Lady Di est morte



Lady Di est morte Au matin du 31 août 1997, la France, et bientôt le monde entier, sont réveillés par une nouvelle brutale : Diana, princesse de Galles, est décédée. La berline où elle avait pris place avec son amour, le riche producteur de cinéma égyptien Dodi Al-Fayed, a heurté de plein fouet un pilier du tunnel du pont de l'Alma, à Paris. L'émotion est planétaire. Ce document revient sur les circonstances de cette mort ultra-médiatisée, à l'image de la vie de Diana Spencer qui a fait la une des tabloïds pendant de nombreuses années. Le film revient sur le conte de fées truqué, la rencontre de Dodi Al-Fayed avec Diana et sur les circonstances de la mort de cette dernière.

CANAL+

20h55

Tunnel



saison 2 épisode 1 Sur les plages, près de Douvres, des promeneurs retrouvent des passeports sur le sable et le corps d'une jeune femme coincé dans les roches. Au même moment, dans une navette du tunnel sous la manche, un couple de Français est enlevé dans leur voiture. Les policiers retrouvent Chloé, leur fille prostrée dans le véhicule. Elise Wassermann qui suit des cours de management en Angleterre est rappelée d'urgence pour s'occuper de cette affaire.

M

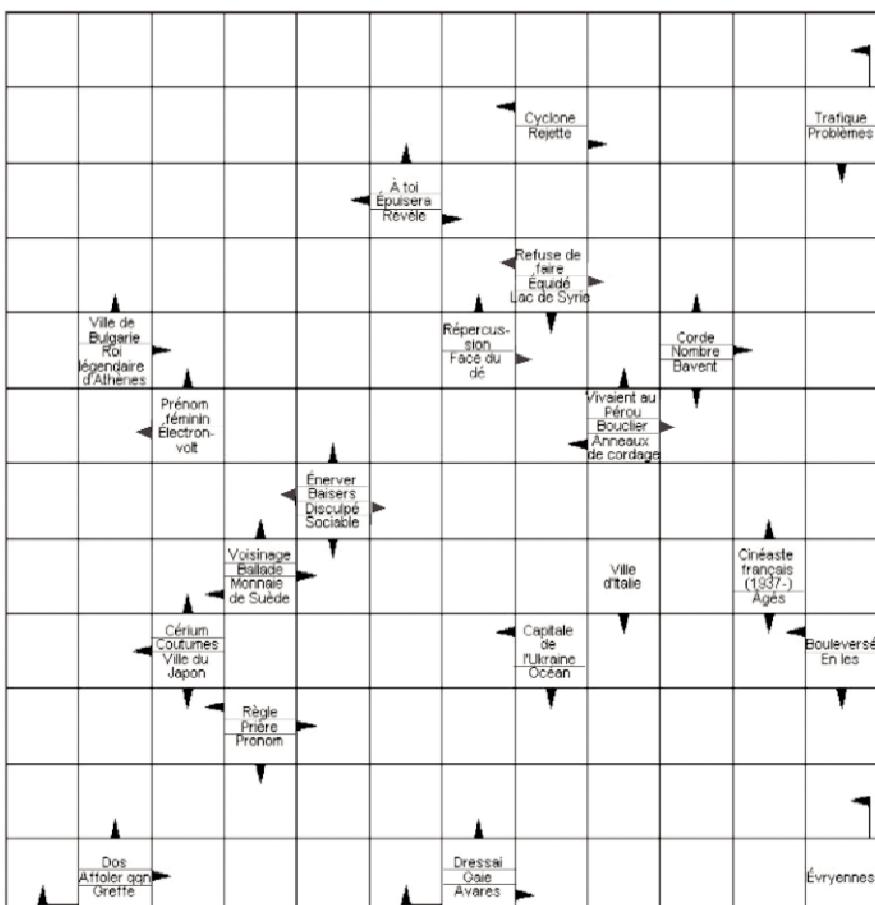
20h55

Top chef



saison 7 Grand parc de spectacles historiques situé en Vendée, le Puy du Fou accueille les 8 candidats encore en compétition. La première épreuve consiste à revisiter une technique culinaire particulière datant des Vikings, le fumage. Avec du foin, du bois ou encore des herbes, ils doivent donner de l'originalité à leurs recettes. Pour la seconde épreuve, les participants réalisent un menu inspiré de la Renaissance sous François Ier : un plat salé avec des fruits et un dessert aux légumes. Enfin, l'épreuve de la dernière chance aura lieu au cœur du stadium gallo-romain. Les deux talents s'affronteront autour du thème « Une volaille en deux cuissons ». Seul le vainqueur poursuivra l'aventure en huitième semaine.

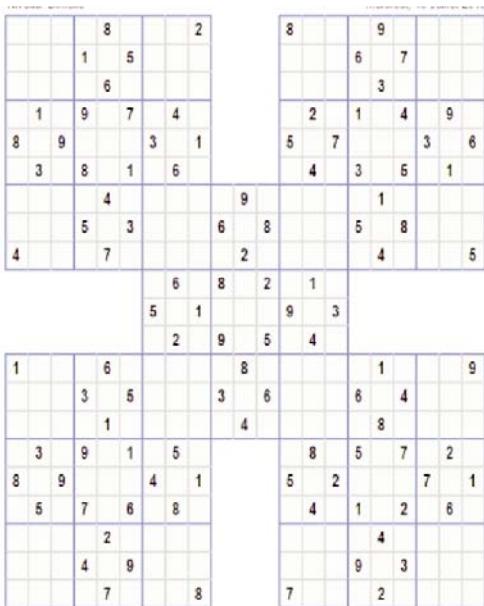
Mots fléchés n°1234



Samouraï-Sudoku n°1234

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



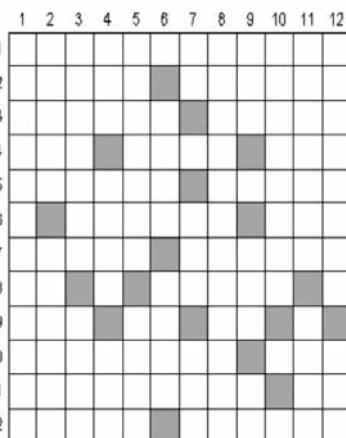
Mots croisés n°1234

► Horizontalement:

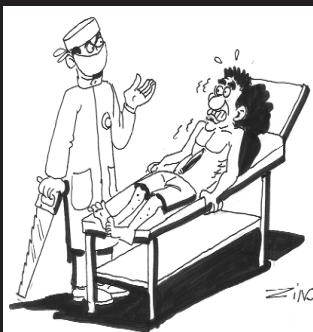
1. Relatif à l'écriture sainte
2. Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive - Extraire le sel
3. Mammifère lagomorphe - Tique
4. Institut national de l'audiovisuel - Plein - Compositeur russe
5. Solution aqueuse, employée comme antiséptique - Romain
6. Région du Sahara nigérien - Habileté à faire qqch
7. Ch. -l. de c. de la Charente-Maritime - Personnelle
8. Aluminium - Cri d'approbation
9. Port de Phénicie - Qui est à moi - C'est-à-dire
10. Ensemble d'images sur un même thème - Champs
11. Choisirons - Du verbe avoir
12. Ch. -l. de c. de la Somme - Permanent

► Verticalement:

1. Formation d'un sel par réaction d'un acide sur une base
2. Homme politique italien - Massif de la Grèce
3. Compositeur français - Mammifères rongeurs
4. Rivière de l'Asie - Ch. -l. de c. des Alpes-de-Haute-Provence - Gelée des eaux
5. Oiseaux - Maman
6. Maître des vents dans la mythologie grecque - Port d'Italie
7. Coutumes - Rassemblement pour la République - Nîmes
8. Ridiculisaient
9. Art contracté - Labiée à fleurs jaunes très odorantes - Adjectif possessif
10. Se dit du format déterminé par le pliage d'une feuille d'impression en 8 feuilles, soit 16 pages
11. Diminuer - Substance surrelle
12. Harasser - Dévêtue



7 erreurs



Citations

La fête des mères est un prétexte, car on fête toute l'année sa maman.



*Jean Gastaldi

C'est arrivé un 7 mars

2003 : Lors de la présentation du troisième rapport d'étape des responsables des inspections, Hans Blix déclare devant le Conseil de sécurité des Nations unies que l'Irak a procédé à des « mesures substantielles » de désarmement et que Bagdad fait désormais preuve de coopération avec les experts en désarmement.

2003 : Les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Espagne proposent malgré tout un projet de seconde résolution donnant un ultimatum jusqu'au 17 mars à Saddam Hussein.

2003 : Le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC-ex-Zaïre) et les rebelles trouvent un accord pour renfoncer leurs troupes au sein d'une nouvelle armée nationale et réunifier le pays déchiré par quatre ans et demi de guerre civile.

2004 : Une opération anti-terrorisme menée par l'armée israélienne se solde par la mort de 14 Palestiniens dans deux camps de réfugiés de Gaza.

2004 : Le cyclone tropical « Gafilo » frappe le nord de Madagascar, provoquant la mort de 154 personnes dont 113 à bord d'un ferry qui a sombré dans la tempête.

2007 : France : Election de Patrick Ollier à la présidence de l'Assemblée nationale.

Célébrations :

- **Albanie :** Festa e mësuesit (Fête des professeurs), célèbre l'ouverture de la première école en langue albanienne, à Korça en 1867.

CYCLISME/GRAND TOUR D'ALGÉRIE-2016

La gazette du Tour

La gazette du Grand tour d'Algérie cycliste (GTAC-2016) qui se déroule du 4 au 28 mars avec la participation de 16 équipes représentant onze pays sur un parcours total de plus de 3500 km.

ABSENCE : le vainqueur du Tour d'Algérie 2011, l'Algérien Azzedine Lagab, a brillé par son absence à la sixième édition du GTAC. Le sociétaire du GS Pétroliers souffre d'une tendinité à l'épaule gauche.

BLB SSE : le coureur britannique de l'équipe Massi Kuwait Cycling, Clarke David, a été victime d'un accident inattendu qui s'est produit sur la ligne d'arrivée à Ain-Defla. Une arche métallique s'est effondrée sur la voiture de la formation koweïtienne. Le Britannique, touché au niveau de l'épaule gauche, a été rapidement évacué vers l'hôpital d'Ain-Defla où il est gardé sous observation.

CLIMAT : un vent largement défavorable a soufflé lors de la première étape du GTAC-2016, reliant Alger à Ain-Defla. Les coureurs ont eu du mal à grimper le col de Kondeck, une montée de première catégorie.

COMMISSAIRE : le Tchèque Miroslav Janout, président de jury de la 6e édition du GTAC, s'est montré intrasigant envers les membres de la commission qu'il préside. Commissaire en cyclisme depuis 1988, le Tchèque ne laisse rien passer sans donner son accord.

DOTATIONS : les coureurs participant à la sixième édition du Grand Tour d'Algérie cycliste (GTAC-2016) vont se partager la somme de 200.000 euros représentant les indemnités après chaque victoire d'étape ainsi que les primes des maillots distinctifs.

PARTICIPATION : après avoir annoncé la participation de 34 équipes représentant 22 pays, finalement 16 formations de 11 pays se sont présentées sur la ligne de départ. Plusieurs formations étrangères ont dû déclarer forfait dans les toutes dernières heures, selon les organisateurs.

Classement général de la 1re étape

1-Vaitkus Tomas (Nasr-Dubaï) : 3h21:06
2-Saidi Nassim (Equipe Nationale d'Algérie) : 3h21:06
3-Tesfom Okubmariam (Erythrée) : 3h21:06
4-Nouissri Ali (Tunisie) : 3h21:06
5-Videika Aidas (Lituanie) : 3h21:38
6-Wackerman Luca (Nasr-Dubaï) : 3h21:38
7-Benyoucef Abdellah (Cevital) : 3h21:38
8-Abelouache Essaid (Nasr-Dubaï) : 3h21:38
9-Rubio Jesus (Nasr-Dubaï) : 3h21:38
10-Dzervus Darijus (Lituanie) : 3h21:38

Classement des maillots :

-Vaitkus Tomas (Nasr-Dubaï) : maillots jaune de leader et rouge du meilleur sprinteur
-Tesfom Okubmariam (Erythrée) : maillot à pois du meilleur grimpeur
-Saidi Nassim (Equipe Nationale d'Algérie) : maillot blanc du meilleur espoir.
APS

Sudoku N°1233

8	2	7	6	4	1	5	3	9
9	4	5	8	7	3	6	2	1
3	1	6	9	2	5	7	8	4
2	6	4	1	3	7	8	9	5
1	9	3	5	6	8	2	4	7
5	7	8	4	9	2	1	6	3
6	8	1	3	5	4	9	7	2
7	3	9	2	1	6	4	5	8
4	5	2	7	8	9	3	1	6

4	9	2	7	3	1	8	5	6
3	6	5	8	4	2	1	7	9
8	1	7	9	5	6	3	4	2
1	3	9	2	8	7	5	6	4
2	8	6	5	1	4	9	3	7
7	5	4	3	6	9	2	8	1
2	8	6	5	1	4	9	7	3
8	2	3	7	9	4	1	5	6
1	4	9	3	5	6	2	8	7

Mots Croisés N°1233

7	3	9	5	6	1	2	8	4	1	3	9
5	1	8	2	4	3	6	9	7	5	2	8
2	6	4	7	9	8	5	3	1	6	4	7
6	4	7	8	3	5	9	1	2	1	5	9
3	2	5	9	1	4	8	7	6	2	7	3
8	9	1	6	2	7	3	4	5	3	1	2
4	8	3	1	5	2	7	6	9	8	5	4
1	5	6	3	7	9	4	2	8	7	1	5
9	7	2	4	8	6	1	5	3	1	6	2

Mots Fléchés N°1233

LUTTE/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE (2^e JOURNÉE)
3 médailles pour les Algériennes

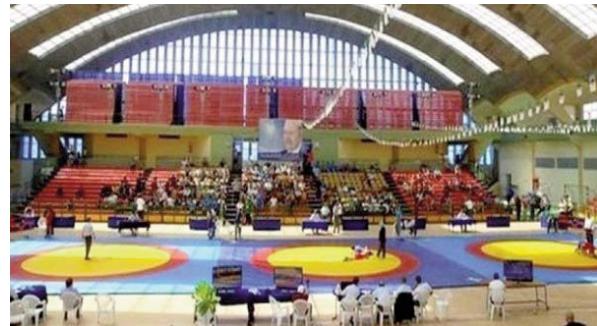
La sélection algérienne de lutte féminine (seniors) a remporté trois médailles (1 argent et 2 de bronze), à l'issue de la deuxième journée des championnats d'Afrique de lutte qui se déroulent à Alexandrie en Egypte (4 au 6 mars).

La médaille d'argent a été décrochée par Benabdrrahmane Amina (60 Kg), alors que celles de bronze sont l'œuvre de Salaoudji Hanene (48 Kg) et Amer Tasadit (71 Kg).

À la faveur de ses résultats, le nombre total des médailles remportées par la lutte algérienne s'élève à dix (2 or, 4 en argent et 4 de bronze).

Vendredi, la sélection algérienne de lutte (messieurs/gréco-romaine) avait décroché sept médailles (2 or, 4 argent et 1 bronze).

Les deux médailles d'or sont l'œuvre de Sid Azara Bachir (80Kg) et Adem Boudjemline (85kg). Les quatre médailles



d'argent ont été remportées par Akrem Boudjemline (71kg), Tarek Aziz Benissa (66kg), Moutaz Djediat (59kg) et Hamza Haloui (93kg). La médaille de bronze a été décrochée par Bouachioum Ali (130kg).

La sélection algérienne de lutte seniors (lutte libre, gréco-romaine et féminine) prend part aux championnats d'Afrique d'Alexandrie avec 22 athlètes dont six filles.

NATATION

Création de la ligue de wilaya de Tissemsilt

Une ligue de wilaya de natation a été créée dernièrement à Tissemsilt, dans le but de promouvoir et de développer cette discipline, a-t-on appris samedi de la direction de la jeunesse et des sports.

Cette ligue comprend cinq clubs dont quatre du chef-lieu de wilaya que sont "Sebbah El Atlas", "Tarađđi Tissemsilt", "Nedjim El Bahr" et Mouloudia de Tissemsilt, ainsi que "El Djems essalim" (corps sain) de Thenet El Had, en plus d'une section de natation de l'association de wilaya de sport féminin, selon la même source.

Les travaux de l'assemblée générale constitutive, tenue jeudi dernier, ont été ponctués par l'élection de M. Bahih



Mustapha, président de la ligue et sept autres membres du bureau exécutif.

Cette instance vise à élaborer un programme s'élançant sur plusieurs années pour développer et organiser la natation au niveau de la wilaya en encourageant les clubs concernés à créer des écoles

assurant une formation de base pour les petites catégories.

Elle vise à organiser des manifestations régionales et nationales et des critères pour détecter des jeunes talents.

Le président de la ligue de natation s'est en-

gagé à assurer un accompagnement permanent aux clubs évoluant dans la wilaya, notamment en matière de formation des encadreurs et des entraîneurs, en plus de l'organisation de tournois de wilaya à la piscine semi-olympique du chef-lieu de wilaya.

Un tournoi de formation est programmé au profit des entraîneurs des clubs de natation aura lieu prochainement au niveau de cette piscine. Un programme d'action a été élaboré en coordination avec la direction de la jeunesse et des sports pour permettre à la ligue d'élargir le nombre de clubs en cette discipline au niveau des communes qui seront dotés à l'avenir par des piscines de proximité.

ESCRIME /CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2016 (TROIS ARMES)
Les juniors algériennes dominent le sabre féminin

La sélection algérienne "juniors" de sabre féminin a dominé les Championnats d'Afrique 2016 (trois armes) en cours à Bamako (Mali), en rafflant les trois premières places du podium.

Vendredi soir, dans une finale 100% algérienne, Sarah Atroua a décroché l'or devant sa compatriote, Abik Bounebab. L'autre algérienne Sonia Abidie complète le podium.

En fleuret féminin, la sélection algérienne "juniors" s'est contentée d'une médaille de bronze, décrochée par Amira Rouibet.

Les cadets étaient les premiers à faire leur entrée en lice dans ces Championnats d'Afrique 2016 (cadets/juniors), remportant



5 médailles (1 or, 2 argent et 2 bronze) mercredi et jeudi.

La médaille d'or algérienne chez les cadets a été décrochée par Akram Bouabni au sabre masculin, tandis que Yousra Bounabi et Hanene Lagoume se sont contentées respectivement de l'argent et du bronze à l'épée féminine.

Les deux autres médailles algériennes ont été l'œuvre de Salim Heroui qui a remporté l'argent au fleuret masculin, et Kais Bourouag qui a décroché le bronze à l'épée masculin.

Vingt (20) athlètes représentent l'Algérie à cette 6e édition des Championnats d'Afrique, cadets et juniors d'escrime (trois armes), qui se déroule du 2 au 7 mars à Bamako.

S o l u t i o n

Mots Croisés N°1233

SCRIPTURAIRE
AIOLI■SAUNER
LAPINE■IXODE
INA■SOUL■CUI
FORMOL■LATIN
I■TENERE■ART
COZES■PRIVEE
AL■S■BRAVO■R
TYR■MA■IE■M■
IMAGERIE■VIN
OPTERIONS■EU
NESLE■STABLE

Mots Fléchés N°1233

POISSONNERIE
■MI■ACIERIES
OBIS■TAURE■P
BR■EPEIRE■AI
EAUX■TSARINE
IGNES■EL■NG
SEISTAN■ETEL
SUR■ESTACADE
ASIE■P■SUCER
NEOTTIES■T■I
C■NA■R■ELEVE
ESSUYER■USA■

LIGUE 1 MOBILIS

Le CRB et l'ASMO en crise

Le CR Béouïzdad et l'ASM Oran sont en pleine crise surtout après leur dernière défaite en ouverture de la 22e journée de la ligue 1 Mobilis au cours de laquelle ils ont été, tous deux, battus à domicile, par respectivement, le MO Béjaïa et le MC Oran.

Said Ben

D'ailleurs, à l'issue de leur défaite, les coachs des deux formations, Alain Michel, côté CR Béouïzdad, et Medjahed ont démissionné de leur poste d'entraîneur.

Ainsi, le CR Béouïzdad enregistre son sixième match sans victoire et cette dernière défaite à domicile contre le MO Béjaïa (3-1) qui s'est emparé provisoirement de la deuxième place au classement, a causé le départ du coach Michel. Le coach du CRB explique que « j'ai tout tenté pour redresser la barre, mais finalement, je crois que cela ne marche plus. Je vais avoir une discussion avec les responsables de l'équipe d'autant qu'il faudrait des changements pour relancer l'équipe... ». D'ailleurs, le public bélouïzdati ne cesse de fustiger son entraîneur au cours des dernières semaines, ayant vu le Chabab aligner une triste série de six matches sans victoire, et dont le dernier succès en Ligue 1 remonte à la 16e journée, et cette courte victoire (1-0) dans le derby contre le MC Alger.

Alain Michel, ayant dirigé plusieurs clubs algériens, notamment, le MC Alger, la JSM Béjaïa et la JS Saoura, a expliqué sa décision de ren-



dre le tablier par le fait qu'il « ne supporte plus les critiques et les insultes ». En d'autres termes, Alain Michel sait donc que le temps est venu de démissionner et de laisser le club pour un autre staff technique pour un éventuel déclic, bien que la situation du CRB n'est pas du tout où il se trouve dans le classement.

Les affaires du CR Béouïzdad ne s'arrangent guère après cette nouvelle contre-performance confirmant ainsi la mauvaise passe des hommes de Alain Michel depuis l'entame de la phase retour (quatre matches sans victoire) reculant à la 3e place en compagnie de DRB Tadjénanet et l'USM El Harrach (32 points chacun). Reste donc à savoir ce que pensent les res-

ponsables du Chabab à propos de cette démission.

D'autre part, l'ASM Oran n'a pas pu arracher une victoire salutaire contre son voisin le MC Oran dans un derby qu'elle a perdu nettement. Les gars de M'dina J'dida ne savent plus à quel sain se vouer avec des résultats catastrophiques qui font que l'équipe est avant dernière au classement. Il ne reste plus que 8 matches à disputer, et il faut reconnaître que l'ASMO a déjà un pied en Ligue 2. Avec le départ du coach Medjahed, la situation des Asémistes se complique d'avantage pour tenter de s'extirper de cette zone rouge des débuts.

Le MC Oran a donc bien dominé son éternel rival l'ASM Oran (3-0) dans le derby de l'Oranie enfonçant

ainsi un peu plus son adversaire désormais aux portes de la ligue 2. Zaâbiya (49'), Benyahia (82'), Benchâr (85') ont été les artisans du large succès des protégés de Fouad Bouali.

Expliquant cette défaite, le coach asémiste déclare « qu'après une bonne première mi-temps, la deuxième a été calamiteuse. Donc, je n'ai rien à faire dans ce club à qui je souhaite qu'il se relève. Je préfère partir et laisser la place à un autre dans l'espoir que le club parvienne à se maintenir parmi l'élite ». Suite à cette victoire, face à l'ASMO, le MCO remonte à la sixième place en compagnie de la JS Saoura et le MC Alger qui comptent un match en moins. Quant aux gars de l'ASM Oran qui enregistrent le départ du coach Medjahed, elle se trouve donc plus menacée que jamais...

Résultats

Samedi :

CRB-MOB	1-3
ASMO-MCO	0-3
USMH-CSC	1-0

Mardi, 8 mars (16h00) :
USM Blida - ES Sétif

Samedi, 12 mars :

DRBT-MCA	(16h00)
RCR-NAHD	(16h00), à huis clos

CRB

Alain Michel revient sur sa décision de démissionner



L'entraîneur du CR Béouïzdad (Ligue 1 algérienne de football) Alain Michel, est revenu sur sa décision de démissionner de son poste, prise samedi à l'issue de la défaite concédée à domicile face au MO Béjaïa (1-3) dans le cadre de la 22e journée du championnat, a appris l'APS dimanche, auprès de l'intéressé. « La direction du club a refusé ma démission et m'a renouvelé sa confiance.

Je vais continuer à travailler tout en discutant avec le président sur certains points, pour pouvoir faire sortir l'équipe de la mauvaise passe qu'elle traverse », a affirmé le coach bélouïzdati.

Le Chabab a aligné une triste série de six matchs sans victoire et le dernier succès de l'équipe en Ligue 1 remonte à la 16e journée lors du derby algérois face au MCA (1-0).

La défaite face au MOB a fait reléguer le CRB à la 3e place avec 32 points, cédant au passage la place de dauphin à la formation bélouïzdati.

« Je pense que les mauvais résultats concédés par l'équipe sont dus au mental des joueurs. Il n'y a plus de cohésion et de solidarité dans le groupe, chose que je vais essayer de corriger pour renouer avec les bons résultats », a-t-il ajouté. L'ancien entraîneur de Grenoble Foot (France) a regretté ce revers à domicile qui intervient après un an et demi d'invincibilité dans l'autre du 20-août 1955.

« Un an et demi ce n'est pas rien. Nous aurions pu prétendre à un meilleur résultat, mais des fautes défensives et un manque de concentration nous ont joué un mauvais tour », a souligné Alain Michel.

Éliminé en 16es de finale de la Coupe d'Algérie par l'ES Sétif (2-1, a.p.), le Chabab a une seule occasion de sauver sa saison, en terminant à une place qualificative à une compétition continentale.

COUPE D'ALGÉRIE 2016
Le MC Alger dernier qualifié pour les demi-finales

Le MC Alger s'est qualifié pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie 2016 de football, en battant l'ARB Ghriss (2-0), en quart de finale disputé samedi au stade l'Unité africaine de Mascara.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Gourmia (13') et Benchaâl (70' csc) pour le MCA.

Le Doyenne emboîte donc le pas à l'US Tébessa, qualifié un peu plus tôt dans l'après-midi (1-0) contre l'ASB Magnhia, alors que le NA Hussein Dey et l'USM Bel-Abbès, s'étaient qualifiés vendredi en ouverture des quarts de finale de la Coupe d'Algérie, en battant respectivement le Paradou AC (2-0) et l'ES Sétif (1-3).

Les Jaune et Noir de Tébessa, sociétaires du Championnat National Amateur (Groupe Est) ont fait la différence grâce à un penalty de Daouadi à la 36e minute.

De son côté, le NAHD a surclassé le PAC grâce à M'Bingui (10') et une belle tête plongeante de Gasmî (45'+2). Dans l'autre quart de finale, l'USM Bel-Abbès a réalisé un retentissant exploit, en allant chercher sa qualification chez un grand spécialiste de l'épreuve, l'Aigle noir sétiens, qu'il a battu (1-3) dans son autre match du 8-Mai 1945.

Menés au score à partir de la 48e, suite à un penalty de Abdelfatah Ziaïa, les Belabbassiens ont admirablement bien exploité l'expulsion du gardien Khedâfia, égalisant d'abord par Meguehout sur penalty (78e) avant de doubler la mise par Yahia Labani (84') et de tuer définitivement le match, grâce à un 2e penalty de l'ancien Senfour et Belouïzdad, Ahmed Meguehout (87e).

Les demi-finales de la Coupe d'Algérie de football 2016 auront lieu les 15 et 16 avril prochain. Le tirage au sort des demi-finales aura lieu le 12 mars à Alger, selon la Fédération algérienne de football (FAF).

Résultats des quarts de finale :

Vendredi 4 mars	
NAHussein-dey- Paradou AC	2-0
ES Setif - USM Bel Abbes	1-3
Samedi 5 mars	
US Tébessa - ASB Magnhia	1-0
ARB Ghriss - MC Alger	0-2
APS	

CLASSEMENT DES BUTEURS
Zaâbiya prend provisoirement la tête avec 11 buts

L'attaquant international libyen du MC Oran Mohamed Zaâbiya, auteur samedi de son 11e but lors du derby face à l'ASM Oran (3-0) a pris provisoirement la tête du classement des buteurs du championnat de Ligue 1 Mobilis de football au terme de la première partie de la 22e journée.

Ayan raté les deux derniers matchs de son équipes (ndlr, face au CR Béouïzdad et au RC Relizane) pour avoir été sanctionné par le club, Zaâbiya a contribué au succès de son équipe qui se hisse du coup à la 6e place au classement en compagnie du MC Alger et la JS Saoura avec 30 pts chacun.

Le joueur libyen est suivi par l'attaquant de la JSS Mustapha Djallil (10 buts) qui pourrait revenir à hauteur ou dépasser Zaâbiya samedi prochain à l'occasion de la réception de la JS Kabylie, pour la suite de la 22e journée.

L'autre bonne opération de cette première partie de cette journée est à mettre à l'actif de l'attaquant du MCO Benyahia, qui signe son 9e but et rejoint à la 3e place le Burkinafabe

Diawara (JS Kabylie) et Gasmî (NA Hussein Dey).

La 22e journée se poursuivra mardi avec le match USM Blida - ES Sétif, alors que les quatre derniers rendez-vous se joueront samedi 12 mars.

- Classement :
- 11 buts : Zaâbiya (MC Oran)
- 10 buts : Djallil (JS Saoura)
- 9 buts : Diawara (JS Kabylie), Gasmî (NA Hussein Dey), Benyahia (MC Oran)
- 8 buts : Guessan (RC Arbaâ), Manucho (RC Relizane)
- 7 buts : Benyettou (ex-ES Sétif), Feham (CR Béouïzdad), Tiaiba (RC Relizane), Boulaouïdet (JS Kabylie).
- 6 buts : Merzougui (suspendu pour quatre ans/MC Alger), Sayoud (DRB Tadjenane), Ndoye (MO Béjaïa), Moussi (MC Oran), Seguer (USM Alger)

MOB :

Amrani : « La victoire contre le CRB est bonne pour le moral »

d'Afrique, c'est une victoire qui va nous permettre de travailler dans la sérénité», a déclaré Amrani à l'issue de la rencontre.

Menés au score sur un but de Maamar Youces (3e), les Bougiotes ont renversé leur adversaire en seconde période grâce à des réalisations de Hamzaoui (52'), Belkacem (69'), Zer-dab (SP 86').

« Je suis très content que nous ayons remporté la victoire contre le CRB, ce qui était loin d'être évident, vu la physionomie de cette rencontre. Notre équipe a été cueillie à froid et elle a dû refaire son retard en jouant à dix contre onze (ndlr expulsion de Sidibé), ce qui n'était pas évident contre un club comme le Chabab, réputé pour être difficile à manier sur son terrain », a-t-il conclu.

L'entraîneur du MO Béjaïa Abdelkader Amrani a estimé samedi que la victoire remportée contre le CR Béouïzdad (3-1) en match avancé de la 22e journée de la Ligue 1 Mobilis est bonne pour le moral pour préparer dans la sérénité le prochain match contre le Club Africain en seizièmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football.

« C'est une très bonne chose avant notre départ, jeudi à Tunis, pour affronter le Club Africain en seizièmes de finale de la Ligue des Champions



», a-t-il souligné.

SPORT MILITAIRE

Le 7^e meeting national militaire féminin d'athlétisme à Ben Aknoune (Alger)

La 7^e édition du meeting national militaire féminin d'athlétisme aura lieu aujourd'hui à partir de 8h00 au niveau du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires de Ben Aknoune (Alger), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN).

Les meilleures athlètes féminines, relevant des différents Commandements de Forces, des Régions militaires, des Directions du ministère de la Défense nationale et des Ecoles de formation de l'Armée nationale populaire (ANP), sont attendues à Ben Aknoune pour prendre part à cette compétition organisée par l'ANP, selon un communiqué du MDN.

Par l'organisation de telles manifestations sportives, le sport militaire "vient, encore une fois, démontrer son engagement actif et permanent au service de la promotion et du développement du sport féminin au sein de l'Armée nationale populaire", conclut le texte.

ATHLÉTISME / 10 KM SUR ROUTE DE CASABLANCA 5^e place pour l'Algérienne Aït Salem

La marathonienne algérienne Souad Aït Salem a décroché la 5^e place en 31min 53sec, au 10 km sur route de Casablanca (Maroc) disputé hier, améliorant au passage son record d'Algérie de moins d'une seconde.

Le précédent record de la sociétaire de l'Olympique de Bordj Bou-Arréridj date du 8 octobre 2006, à Debrecen (Hongrie) où elle avait réussi un chrono de 32:13.

Aït Salem aurait pu réussir une bien meilleure performance que cette 5^e place au 10 km sur route de Casablanca, si elle n'avait pas été victime d'une chute au départ, en raison d'une grande bousculade", a réagi son entraîneur Abdellah Mahour Bacha après la course.

"C'est avec un grand courage et une énorme détermination qu'Aït Salem s'est relevée pour reprendre sa course, avec un retard considérable sur les autres athlètes", a ajouté la même source.

Aït Salem est pour l'heure la seule athlète algérienne à avoir réalisé les minima du marathon pour les Jeux olympiques de Rio (Brésil).

Elle est également qualifiée, en compagnie de Kenza Dahmani, aux Championnats du monde 2016 de semi marathon, prévus le 26 mars à Cardiff (Pays de Galles).

TIARET

17 équipes participent au 2^e tournoi sportif national universitaire filles

Le 2^e tournoi national des sports collectifs universitaires (filles) a débuté samedi à Tiarét avec la participation de 17 équipes issues de huit (8) wilayas du pays.

La cérémonie d'ouverture de la manifestation, tenue à la salle omnisports "Ahcene Aziaret" de Tiarét, a été marquée par un défilé des équipes participantes, en présence du wali, Abdeslam Bentouati et du recteur de l'Université de Tiarét, du directeur local de l'Office national des œuvres universitaires, de responsables de la Fédération algérienne des sports universitaires et de cadres de la direction de la jeunesse et des sports. Le tournoi, coïncidant avec la célébration de la Journée mondiale de la femme (8 mars), entre dans le cadre du programme du ministère de

ARTICLE 6 DU DÉCRET EXÉCUTIF Ould Ali : «Le dossier des clubs contestataires sera soumis au Premier ministre »

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali a annoncé hier à Alger que le dossier des clubs de sports collectifs ayant contesté le contenu de l'article 6 du décret exécutif 15-74 du 16 février 2015, sera soumis officiellement au Premier ministre, pour solutionner ce problème.

"L'appel au boycott collectif des clubs de la compétition nationale en raison de l'article 6 du décret exécutif 15-74, a provoqué une polémique inutile. Les textes ne sont pas figés, mais adaptables", a déclaré le ministre à l'APS, en marge de la cérémonie de remise de diplômes d'éducateurs sportifs aux étudiants maliens formés en Algérie, conformément au protocole d'accord entre les deux pays, déroulée à l'INFES/STS Abdallah Fadhel (Aïn Béniâ - Alger). M. Ould Ali a, en outre, affirmé "qu'une réunion est programmée pour ce dimanche soir à laquelle



prendront part le ministre lui-même, le secrétaire général du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et les représentants des clubs contestataires, pour se pencher sur le contenu de ce décret afin de le soumettre officiellement au Premier ministre, et qui sera certainement prêt et compréhensif envers toutes les parties, afin de trouver une solution adéquate". "J'ai donné des garanties aux représentants des clubs en promettant de geler l'article 6, rai-

son pour laquelle nous avons procédé à l'installation d'une commission mixte afin de parvenir à une solution juste", a-t-il conclu.

Toutefois, les clubs protestataires sont revenus à la charge en menaçant de recourir à la grève, avant que les contacts n'aboutissent à l'installation d'une commission mixte composée de représentants du MJS et des clubs, pour discuter de ce sujet.

D'ailleurs, la 8^e journée du championnat national de volley-ball (messieurs) disputée vendredi, a été sérieusement perturbée avec le non-déroulement de plusieurs rencontres, en raison du boycott des clubs contestataires.

Seule une rencontre avait eu lieu ce jour-là, celle qui a vu le Metlili Chaâbna l'emporter devant l'ITR Sétif (3-1), alors que tous les clubs des groupes E et F, excepté le GS Pétroliers, étaient absents en guise de protestation de l'article 6 du décret exécutif 15-74.

CHAMPIONNAT DU PORTUGAL (25^E)

Benfica remporte le choc face au Sporting et prend les commandes



Le Benfica a réalisé samedi soir une belle opération en s'imposant chez le voisin du Sporting Lisbonne (1-0), se hissant du coup à la première place au classement du championnat portugais de football, à l'occasion de la 25^e journée. L'unique réalisation de la partie a été l'œuvre de l'international turc Kostas Mitroglou à la 20^e minute de jeu. Une défaite qui s'est avérée fatale pour le Sporting qui cède ainsi la première place de la "Liga Nos" au Benfica qui compte désormais 61 points, à deux longueurs du Sporting qui avait occupé le poste de leader pendant plusieurs journées. L'attaquant international algérien

du Sporting Islam Slimani, titularisé par l'entraîneur Jorge Jesus, a pris part à l'intégralité de la rencontre, mais sans pouvoir parler la poudre au grand dam des supporters de son équipe. Le joueur al-

gérien reste ainsi scotché à la deuxième position au classement des buteurs avec 18 réalisations, alors que le Brésilien de Benfica Jonas continue de mener le bal avec 26 buts. Le FC Porto (3e, 55 pts)

TRANSFERTS (PARADOU AC)

«Aucune offre concrète pour Benguit»

"Pour le moment, nous n'avons reçu aucune offre concrète pour Benguit et je tiens à infirmer tout accord avec la formation française de l'AS Saint-Etienne. Le joueur est concentré actuellement avec son équipe et tout sera tiré au clair à la fin de la saison", a indiqué le premier responsable du PAC.

Abderaoft Benguit (19 ans) s'est révélé lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 des moins de 23 ans (U-23) disputée au Sénégal (28 novembre-12 décembre) qui a vu l'Algérie composer son

billet pour les Jeux Olympiques-2016 de Rio de Janeiro. "Je n'ai jamais été contre le transfert de Benguit à l'étranger, mais si nous ne recevons pas une offre valable et concrète durant l'intersaison, alors je préfère qu'il reste", a souligné Zetchi. Benguit pourrait emboîter le pas au défenseur international et ancien coéquipier au Paradou, Ramy Bensebaini, prêté la saison dernière au club belge de Lierse puis l'été dernier à Montpellier (Ligue 1 française).

APS

BENFICA, NOUVEAU LEADER

Coup double pour Benfica ! Les Aigles ont remporté le derby de Lisbonne grâce à leur victoire sur la pelouse du Sporting Portugal (1-0), samedi lors de la 25e journée de championnat.

Ce succès leur permet de doubler leurs adversaires du soir et de prendre les commandes du classement avec deux longueurs d'avance. Kostantinos Mitroglou a inscrit l'unique but de la rencontre (20e). L'attaquant grec signe sa 14e réalisation en 23 apparitions cette saison. Benfica n'a perdu qu'un seul de ses 18 derniers matches de Liga NOS.



KANE : «NOUS AURIONS DÛ ACHEVER ARSENAL»

L'attaquant anglais des Spurs était très déçu après le nul de son équipe contre Arsenal (2-2).

Harry Kane a admis sa déception après le match nul concédé par Tottenham contre Arsenal, réduit à dix pendant une partie de la seconde période. Francis

Coquelin expulsé à la 55e minute, a ensuite marqué deux buts pour prendre l'avantage (2-1) avant de concéder le nul sur un but de Sanchez. Auteur de son 20e but de la saison, l'international anglais estime que les Spurs auraient dû concrétiser cette supériorité numérique.

«Nous aurions dûachever Arsenal, et marquer le troisième but. C'est le football. Nous allons faire avec et progresser», a expliqué Kane après la rencontre.

RONALDO BLUFFE SON MONDE, ZIDANE COMPRIS

Critiqué cette semaine après sa prestation décevante et ses propos polémiques après le derby contre l'Atlético Madrid (0-1), Ronaldo a mis tout le monde d'accord en inscrivant un quadruplé ce samedi.

Exceptionnel, impressionnant, magnifique, les superlatifs ne manquent pas pour qualifier la prestation de Cristiano Ronaldo. Auteur d'un quadruplé, samedi à Santiago-Bernabeu, le Portugais a été le principal artisan de la très large victoire du Real Madrid face au Celta Vigo (7-1). Un succès qui permet aux hommes de Zinédine Zidane de revenir provisoirement à un point de l'Atlético dans la course à la deuxième place.

Cristiano Ronaldo est «unique» et fait partie des rares joueurs capables de marquer un quadruplé a estimé son entraîneur Zinédine Zidane, ajoutant que le Portugais était «impatient» de briller en Ligue des champions. Une semaine après une prestation très décevante lors de la défaite de son équipe face à l'Atlético (0-1), le Portugais a mis tout le monde d'accord. Une performance qui mettra, nul doute, fin à la polémique qu'avaient engendrée ses propos du week-end dernier. Ronaldo avait notamment déclaré, «si tous étaient à mon niveau, nous serions peut-être premiers».

Callejon veut plus de buteurs

Buteur face au Chievo,

Callejon estime que Naples ne doit pas se reposer uniquement sur Higuaín. De nouveau leader de Serie A à la faveur de sa victoire face au Chievo Vérone (3-1), Naples va attendre la performance de la Juventus Turin sur le terrain de l'Atlanta Bergame, ce dimanche après-midi.

Buteur lors du succès

des hommes de Maurizio Sarri, José Callejon estime que Naples ne doit pas

compter uniquement sur

Gonzalo Higuaín afin de

faire la différence.

«Il est important pour le plus grand nombre d'entre nous de trouver la cible. Il est vrai qu'Higuaín marque beaucoup (26 buts en 28 matches de Serie A, ndlr), mais nous devons tous contribuer, et aujourd'hui même Vlad - un défenseur - a marqué», a commenté le joueur au micro de Sky Sports.



UNE LISTE DE TROIS ATTAQUANTS POUR MOURINHO

José Mourinho qui pourrait rebondir du côté de Manchester United piste notamment Edinson Cavani. José Mourinho pourrait débarquer sur le banc de Manchester United l'été prochain. Licencié par Chelsea en décembre dernier, le Portugais rêve de rebondir du côté de United lors de la prochaine intersaison. Les discussions entre l'entourage de José Mourinho et les dirigeants des Red Devils seraient bien avancées. De son côté, l'ancien entraîneur du Real Madrid, de l'Inter Milan ou encore du FC Porto travaillerait déjà sur les contours de sa future formation. Mourinho voudrait recruter plusieurs joueurs. Et surtout, il souhaiterait s'offrir un attaquant. Plusieurs joueurs sont pistés, mais le Portugais semble avoir dressé une liste de trois joueurs.

Terry forfait contre Paris ?



Blessé à la cuisse depuis la victoire face à Newcastle (5-1) le 13 février dernier, le défenseur central John Terry (35 ans, 21 matchs et 1 but en Premier League cette saison) ne devrait pas être en mesure d'affronter le Paris Saint-Germain mercredi (20h45) lors du match retour des 8es de finale de la Ligue des Champions ! En effet, l'entraîneur de Chelsea, Guus Hiddink, s'est montré très pessimiste

concernant son joueur. «Je ne pense pas qu'il sera prêt pour ce match, mais les autres seront aptes», a confié le technicien néerlandais à Sky Sports.

Une bonne nouvelle pour les Parisiens, vainqueurs (2-1) lors de la manche aller en l'absence de Terry.

FÊTE NATIONALE DU GHANA Le Président Bouteflika félicite son homologue ghanéen

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue ghanéen, John Dramani Mahama, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays. La célébration par la République du Ghana de sa fête nationale «m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos félicitations les plus chaleureuses auxquelles je joins mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour votre excellence, de progrès et de bien-être continus pour le peuple ghanéen frère», a écrit le chef de l'Etat dans son message. «Je voudrais saisir cette heureuse occasion pour me féliciter de la qualité des liens traditionnels d'amitié, de solidarité et de coopération qui unissent nos deux peuples et vous assurer de mon entière disponibilité à œuvrer, avec vous, au raffermissement de notre concertation sur les questions d'intérêt commun», a souligné le Président Bouteflika.

JAKARTA (INDONÉSIE) Ouverture au niveau des experts des travaux du 5^e sommet extraordinaire de l'OCI axé sur la cause palestinienne

Les travaux du 5^e Sommet extraordinaire de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI), se sont ouverts au niveau des experts, hier à Jakarta, autour de la cause palestinienne. Cette rencontre, placée autour du thème : «l'Union pour une solution équitable», vise à inciter la communauté internationale à déployer davantage d'efforts pour la reprise des négociations israélo-palestiniennes, de manière à assurer les droits des Palestiniens, indique un communiqué du secrétariat général de l'OCI. Les intervenants examineront les derniers développements de la situation qui prévaut dans les territoires occupés, ainsi que de la politique d'hostilité de l'occupant israélien envers les Palestiniens qui vont à l'encontre de toutes les conventions et les lois internationales. Le président de la République Abdelaziz Bouteflika, a désigné Mohamed Larbi Ouled Khelifa, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), pour le représenter à la session extraordinaire de l'OCI. Le sommet connaîtra la participation des pays membres de l'OCI, du coordinateur du secrétariat général des Nations unies des opérations de paix au Moyen-Orient, Nickolay Mladenov et des représentants du Quartet (Etats-Unis, Russie, Union européenne et Nations unies).

ALGÉRIE - TCHAD Louh souligne la nécessité d'un mécanisme africain pour faire face aux défis mondiaux

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a indiqué hier que l'Algérie et le Tchad avaient convenu de la nécessité de trouver un mécanisme au niveau de l'Union africaine pour faire face aux défis mondiaux, notamment le terrorisme et le trafic de drogue. Un tel mécanisme «réunirait les ministres africains de la justice pour soumettre des propositions et des contributions dans les domaines judiciaire et juridique en vue de faire face au crime organisé sous toutes ses formes, notamment le terrorisme et le trafic de drogue», a précisé M. Louh à l'issue de sa rencontre avec le ministre tchadien de la Justice et des droits de l'homme, Youssouf Abba Salah. Les deux parties ont insisté sur la «nécessaire poursuite des réformes des systèmes de justice africains afin de garantir les droits et les libertés du citoyen africain en général et d'assurer la stabilité en Afrique». Le ministre de la Justice a, par ailleurs, précisé que quatre accords seront signés lundi entre l'Algérie et le Tchad dans le domaine de la coopération en matière judiciaire, juridique, institutionnelle et d'extradition des criminels. Le ministre tchadien s'est, pour sa part, félicité du niveau des relations bilatérales, soulignant que sa rencontre avec M. Louh avait été l'occasion de mettre en avant l'importance du renforcement de la coopération judiciaire et juridique et de la formation. Au Centre de personnalisation de la puce pour la signature électronique, M. Youssouf a reçu des explications sur le système de signature électronique et les avantages qu'il offre, notamment pour lutter contre la bureaucratie et assurer la transparence dans l'action judiciaire.

Le Président Bouteflika reçoit le secrétaire général de l'ONU

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-Moon, en visite officielle en Algérie.

L'audience s'est déroulée en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, et du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel. Le secrétaire général de l'ONU est arrivé dans la soirée de



samedi à Alger dans le cadre de sa tournée dans la région en vue de relancer les négociations pour le règlement du conflit au Sahara occidental, opposant le Maroc et le Front Polisario.

Abdelmalek Sellal reçoit Ban Ki-moon

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier à Alger le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-Moon, en visite officielle en Algérie, indiquant les services du Premier ministre dans un communiqué. Les deux parties ont procédé, à cette occasion, à «l'évaluation exhaustive des relations historiques de coopération entre l'Algérie et le système des Nations unies et la volonté commune de leur donner une nouvelle impulsion», précise la même source.

A bordant les questions internationales et régionales à la tête desquelles la question du Sahara occidental, le Premier ministre a eu à souligner l'engagement de l'Algérie en faveur des idéaux et principes de la Charte de l'ONU. M. Sellal a réitéré le «soutien de l'Algérie aux efforts du secrétaire général et de son Envoyé spécial, M. Ross, pour parvenir au règlement de cette question et de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination conformément au droit

international et aux résolutions de l'ONU y afférentes», indique-t-on. Il a rappelé également la «contribution de l'Algérie en matière de règlement des conflits à travers les différentes médiations qu'elle a conduites dont les plus récentes entre les parties maliennes et les efforts qu'elle a fournis afin de faciliter le dialogue en Libye», note le communiqué. Sur ce dernier point, le Premier ministre a réitéré l'attachement de l'Algérie à «la solution politique exclusive pour cette crise», ajoute la même source. Le Premier ministre et l'invité de l'Algérie ont eu, par ailleurs, à aborder «les politiques publiques mises en place par le gouvernement algérien et orientées vers le développement humain».

«Ils ont également discuté de la problématique des changements climatiques», précise la même source. L'entretien s'est déroulé en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra.

M. Lamamra s'entretient avec Ban Ki-moon

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, s'est entretenu, hier à Alger avec le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon en visite en Algérie. Les entretiens, qui se sont déroulés au siège du

ministère, se sont par la suite élargis aux membres des deux délégations. Peu avant le début des entretiens, M. Ban Ki-moon a procédé, en compagnie de M. Lamamra, à la plantation de l'«arbre de la paix» au siège du ministère. Le secrétaire général de l'ONU

est arrivé dans la soirée de samedi à Alger pour une visite en Algérie, dans le cadre de sa tournée dans la région en vue de relancer les négociations pour le règlement du conflit au Sahara occidental, opposant le Maroc et le Front Polisario.

Le SG de l'ONU se recueille à Alger à la mémoire des martyrs de la guerre de Libération nationale

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Ban Ki-moon s'est recueilli, hier au sanctuaire des martyrs à Alger, à la mémoire des martyrs de la guerre de Libération nationale.

Accompagné du ministre d'Etat, ministre des Affaires

étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, le secrétaire général de l'ONU a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et observé une minute de silence à la mémoire des martyrs de la Guerre de libération.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Les pays africains souffrant du terrorisme doivent tirer profit de l'expérience algérienne

Le président du Haut Conseil Islamique au Tchad, Cheikh Hussein Hassan Abkar, a estimé, hier à Oran, que les pays africains souffrant du terrorisme doivent tirer profit de l'expérience acquise par l'Algérie dans le domaine de la réconciliation nationale et de la lutte contre ce fléau.

Intervenant à l'occasion de l'ouverture de la rencontre nationale sur la violence en milieu familial, qui s'est déroulée en présence du ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Mohamed Aïssa, le responsable tchadien a souligné que «l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale et de lutte contre le terrorisme peut être utile aux pays africains souffrant de terro-

risme exercé par le groupe armé Boko Haram au Nigéria, au Cameroun et même au Tchad».

Cheikh Hussein Hassan Abkar a rappelé que «la sagesse et la clairvoyance du Président Abdelaziz Bouteflika et celle de nombreux Algériens ont permis au pays de retrouver paix et stabilité», tout en estimant que l'Algérie est le seul pays qui a réussi à venir à bout du terrorisme en instaurant la réconciliation nationale incluant toutes les franges de la société, après des années de massacres et de destructions. «L'expérience algérienne s'est avérée la plus efficace et la plus juste à l'échelle régionale et même mondiale», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le président du Haut Conseil Islamique au Tchad a évoqué

le rôle essentiel de l'Algérie dans le soutien des mouvements de libération africains, considérant que de nombreux pays doivent s'inspirer de l'exemple algérien pour lutter contre le terrorisme. L'intervenant a également mis en exergue les efforts déployés dans le domaine de la lutte contre l'extrémisme et le fanatisme à l'échelle nationale, régionale ou internationale. «L'Algérie déploie de grands efforts dans l'éducation et la formation des générations futures sur de nouvelles bases, loin de toutes formes d'extrémisme et de violence. Le but étant d'enraciner les préceptes vrais de l'islam que les groupes terroristes tentent de dénaturer», a-t-il ajouté.

APS